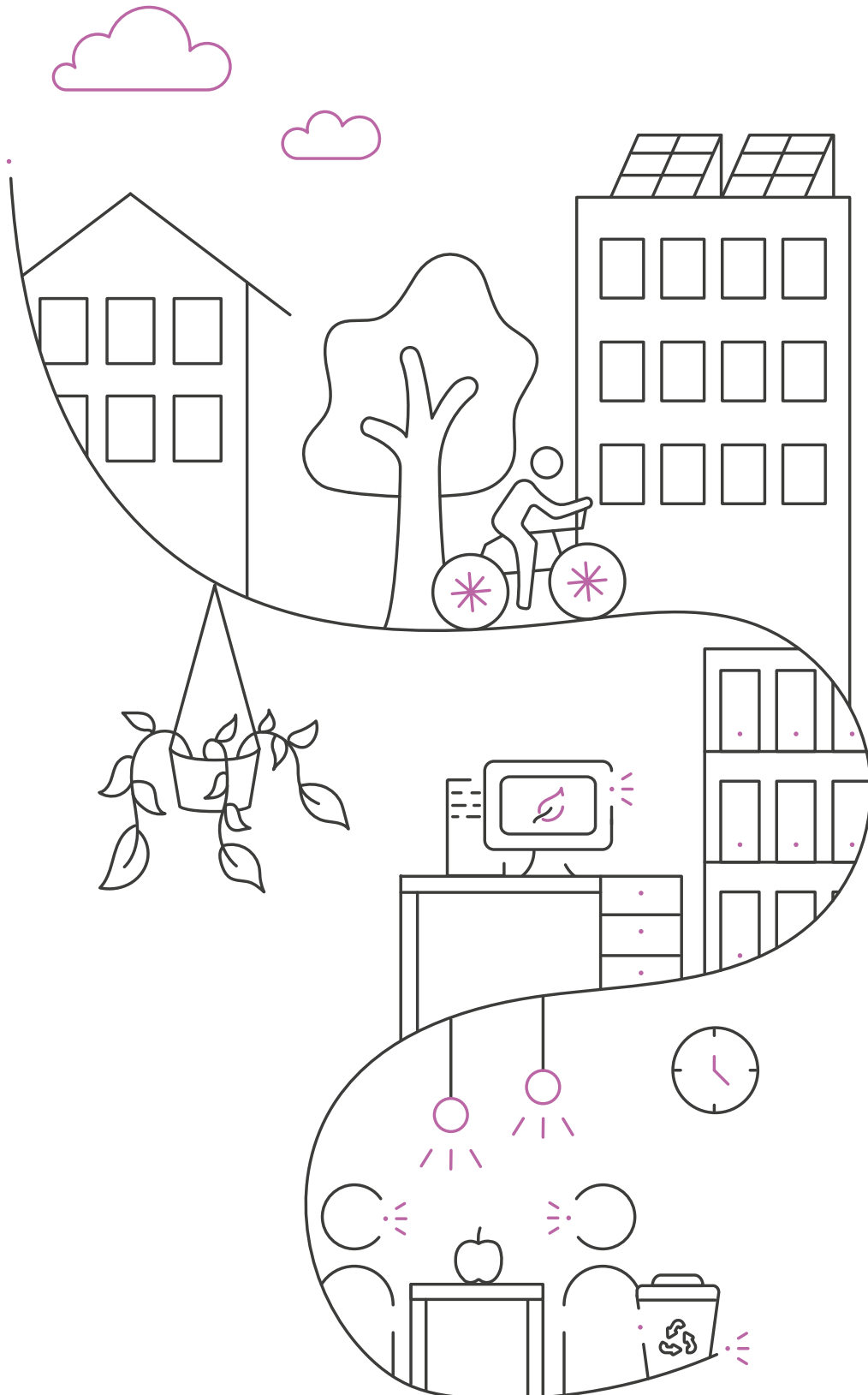
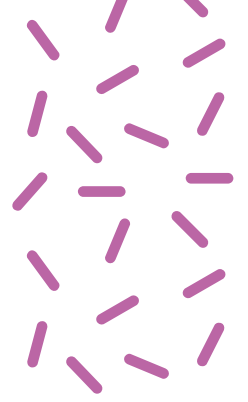


1

Organisation du travail responsable



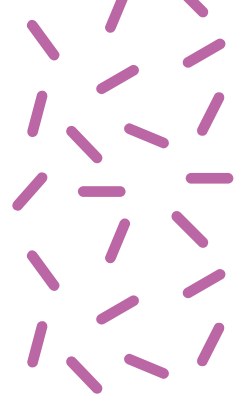


Sommaire





Travailler : quels sont les impacts sur l'environnement ?

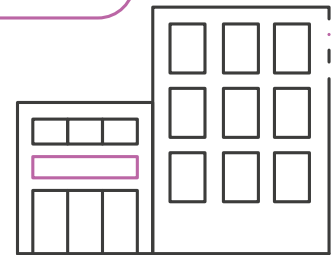


Savez-vous quel est le plus gros émetteur de gaz à effet de serre en Europe ? Les déplacements journaliers liés aux activités du bureau ! Rien qu'en France, ils sont responsables de l'émission de **12 millions de tonnes de CO₂**¹. Ce chiffre est d'autant plus impressionnant lorsque l'on se rend compte que les déplacements véhiculés

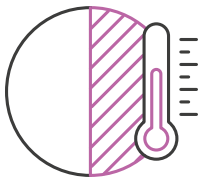
ne sont qu'une partie de notre quotidien professionnel. Ajoutons à cela les équipements informatiques que nous utilisons, les lumières allumées et le chauffage qui tourne toute la journée... Le cycle « auto - boulot - dodo » est loin d'être écolo.

Les impacts du travail en quelques chiffres :

Près de **50 %** de la population active européenne travaille dans des **bureaux**.



12 millions de tonnes de **CO₂**
sont émis par les déplacements au travail.



50 %
de l'énergie consommée au bureau est utilisée pour le **chauffage**.



10 à 12
milliards de mails

—
sont envoyés dans le **monde** en
1h



120 à 140 kg
de **déchets** par an pour un-e salarié-e du secteur tertiaire.



120 grammes d'aliments sont **jetés** en moyenne à chaque repas en entreprise.



20 % des entreprises **européennes** remplacent leurs ordinateurs tous les **1 à 2 ans**.

Sources : ADEME and BNP Paribas 3 Step IT

Avant d'agir, il faut bien comprendre les impacts de nos actions quotidiennes en tant que salarié·e·s :

- **Nous dépensons de l'énergie et des ressources** : de l'électricité pour nos équipements informatiques ou les lumières, de l'eau pour les toilettes...
- **Nous émettons des gaz à effet de serre** en nous déplaçant à bord de véhicules à moteur thermique, en envoyant et stockant des mails ou documents, mais aussi en changeant nos smartphones alors qu'ils fonctionnent encore.
- **Nous consommons des produits** qui ne sont pas toujours locaux ni durables, et qui nécessitent l'extraction ou l'exploitation abusive de matières premières non renouvelables.
- **Nous gaspillons et polluons l'environnement**, notamment en jetant des déchets (papiers, emballages, etc.) contenant différents produits chimiques tels que de l'encre.

Les impacts environnementaux induits par les activités de bureau sont conséquents, et ne doivent pas être négligés dans les efforts visant une baisse globale des émissions de gaz à effet de serre et un plus grand respect du vivant. Les structures de tous secteurs et leurs salarié·e·s ont un rôle majeur à jouer dans l'atténuation du changement climatique en cours. Cela doit nécessairement passer par une remise en question de nos habitudes professionnelles, qui soit suivie d'une stratégie interne visant la mise en place d'actions responsables concrètes.

En tant que professionnel·le·s de la communication, nous devons être les précurseur·se·s d'une nouvelle organisation du travail qui soit plus attentive à ses impacts néfastes. Ouvrons la voie en réalisant des veilles informationnelles sur le sujet, en adaptant nos manières de travailler et en communiquant sur les actions facilement reproductibles.

« IL EST GRAND TEMPS D'AGIR EN RÉDUISANT AU MAXIMUM LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE NOS PRATIQUES PROFESSIONNELLES »

L'organisation du travail est en conclusion le périmètre d'action idéal pour mener à bien notre quête de responsabilité écologique et sociale dans le monde de la communication et, par la même occasion, dans le monde professionnel en général. Dans cette seconde thématique

« L'ORGANISATION DU TRAVAIL EST LE PÉRIMÈTRE D'ACTION IDÉAL POUR MENER À BIEN NOTRE QUÊTE DE RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE DANS LE MONDE DE LA COMMUNICATION. »

200

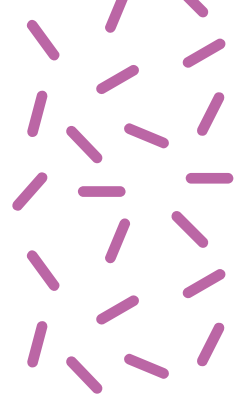
C'est, en moyenne et par an, **le nombre de jours que passe un.e salarié.e au bureau**¹. Soit approximativement 55% de son année. Cela signifie que l'empreinte environnementale liée à notre activité professionnelle ne cesse de croître jour après jour, année après année. Mais cela veut également dire que nous avons, chaque année, 200 jours pour :

- Optimiser notre manière de travailler afin de réduire nos impacts sociaux et environnementaux.
- Partager et communiquer les bons réflexes à adopter quotidiennement, autant à nos collaborateur·rice·s qu'à nos fournisseurs, partenaires, client·e·s...
- Mesurer et déterminer notre impact carbone, puis suivre et évaluer les progrès effectués.

du guide, nous passerons donc en revue les différentes étapes à suivre et à respecter afin d'instaurer un environnement de travail plus éthique et responsable qui nous permettra de diminuer nos impacts en tant que salarié·e·s et/ou organismes professionnels de la communication.



Comment instaurer un environnement de travail responsable ?



1. LES POINTS CLÉS D'UNE STRATÉGIE RSE EX-EM-PLAIRE

La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) désigne l'ensemble des engagements responsables qu'une entreprise prend vis-à-vis de ses parties prenantes comme ses employé·e·s, client·e·s et même l'environnement. L'objectif : associer diverses mesures sociales et sociétales afin de limiter les impacts environnementaux, réduire les coûts ou encore améliorer le bien-être des employé·e·s. Une stratégie RSE est ainsi un plan d'action définissant les objectifs d'une entreprise en matière de responsabilité sociétale. Elle vise à **intégrer les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans les activités de l'entreprise et à contribuer de manière positive à la société et à l'environnement.**

Le périmètre d'action de la stratégie RSE est donc très large. Elle peut couvrir de nombreux domaines, de la protection de l'environnement à la diversité culturelle, en passant par le respect des droits de l'Homme, la qualité de vie au travail, l'éthique, la parité ou encore l'accessibilité pour tous·tes.

De fait, il y a d'innombrables manières de la mettre en œuvre. Dans les fiches « bonnes pratiques » n°1 à 5, nous vous partageons plusieurs points à prendre en compte pour mener une stratégie RSE pertinente au sein de votre organisation !



ISO 26000

LEXIQUE

Accessibilité

L'assurance que tous les salarié·e·s, quelle que soit leur situation, aient accès aux mêmes locaux, droits, opportunités...

Discriminations

Distinction et traitement d'une personne basés sur des critères ou caractères spécifiques, comme le sexe ou la couleur de peau.

Inclusion / inclusivité

Action d'intégrer chaque salarié·e et de mettre fin à de possibles exclusions.

Greenwashing

Le fait de donner à une structure, un produit ou un service une image responsable plus ou moins éloignée de la réalité.

RSE

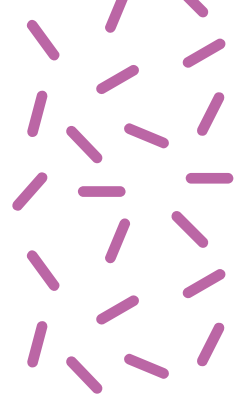
Responsabilité sociétale des entreprises.

Stéréotypes

Caractérisation symbolique et systématique d'un groupe qui s'appuie sur des jugements de routine et des attentes particulières.



Éviter le piège du greenwashing



Comprendre les différences entre argument écologique et greenwashing

L'argument écologique et l'argument de développement durable sont des arguments de communication qui mettent respectivement en valeur, sur un support de communication, les caractéristiques écologiques d'un produit/service et la démarche responsable d'une entreprise. Le greenwashing, lui, peut **induire le consommateur en erreur en utilisant les arguments cités précédemment alors que l'intérêt écologique du produit/service et la démarche durable de l'entreprise sont survalorisés, minimes voire inexistants.**

Reconnaître les signes annonciateurs de greenwashing

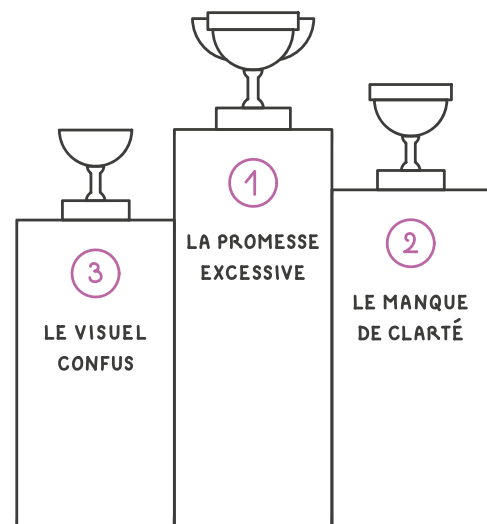
- Une promesse disproportionnée, l'intérêt écologique présenté est supérieur à la réalité.
- Un manque d'informations et de clarté, le message est vague.
- Un manque de preuves crédibles, ou absence totale de preuves.
- Un argument hors-sujet qui n'a aucun lien avec le produit/service.
- Un visuel trompeur qui suggère que le produit/service est plus écologique qu'il ne l'est vraiment.
- Un mensonge, présentant un produit/service comme éco-responsable alors qu'il ne l'est pas.



Le saviez-vous ?

L'association Two Sides mène depuis quelque temps une campagne anti-greenwashing print de grande ampleur : ils ont ainsi fait supprimer les campagnes de greenwashing de quasiment 1 000 organisations différentes dans le monde !

Source : *Two Sides*



Le podium du greenwashing

Éviter le greenwashing

Annonceur·euses, assurez-vous que...

- Votre produit/service et démarche soient légitimes et durables.
- Toutes les informations nécessaires se trouvent dans votre brief.
- Le message de l'agence soit responsable et juste.

En agence, assurez-vous que...

- Toutes les informations nécessaires se trouvent dans le brief.
- Que votre message soit bien responsable et fidèle à la réalité.

Dans les deux cas :

- Communiquez sur des éléments significatifs, de façon proportionnée.
- Utilisez un vocabulaire clair et précis.
- Apportez des informations et des preuves concrètes.
- Utilisez des visuels pertinents et sans ambiguïtés.
- Assurez-vous que votre message soit fidèle à la réalité.



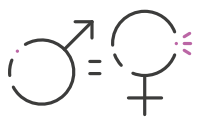
Attention à l'écolo-bashing : l'antithèse du greenwashing

En quelques mots, l'écolo-bashing est **le dénigrement d'une pratique, d'un message, voire même du pratiquant ou messenger, écologique**. Et ce, dans le but de promouvoir un produit ou service.

Imaginons qu'une marque de voiture lance une campagne de communication pour vendre sa dernière citadine « passe-partout ». Dans la publicité, la marque montre la voiture dépasser un vélo, avec en fond un message stipulant qu'elle aussi passe partout, tout en allant plus vite et en étant plus confortable.

C'est ça, l'écolo-bashing : la critique d'une pratique écologique et recommandée (dans l'exemple ci-dessus, se déplacer en vélo en agglomération) pour mettre en avant une pratique plus polluante (ici, conduire une voiture).

Source : ADEME



Instaurer l'égalité des genres



Comprendre la nécessité de l'égalité des genres

L'égalité des genres est un objectif que toute structure se doit de remplir afin de s'assurer que chaque collaborateur·rice se sente épanoui·e. Cela contribue également à une plus grande diversité de perspectives, d'idées et de créativité au sein de l'organisation. L'égalité des genres est donc un premier pas nécessaire vers un environnement de travail plus inclusif maximisant le bien-être, les talents et les compétences de tous·tes les employé·e·s, quel que soit leur genre.



Le saviez-vous ?

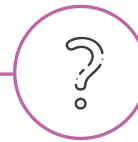
En moyenne, **les hommes gagnent 28,5% de plus que les femmes**. A titre de comparaison, cela signifie que chaque année les femmes travaillent "gratuitement" de début novembre à fin décembre.

Source : *Oxfam*

Instaurer un environnement de travail inclusif qui prône l'égalité des genres

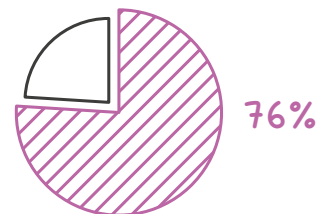
- **Mettre en œuvre des politiques qui garantissent l'égalité entre les genres** en termes de rémunération, d'opportunités et de responsabilités professionnelles.
- **Recruter des candidat.es de genres différents** afin de promouvoir et de favoriser la diversité au sein de la structure.

- **Faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle pour tous les employé·e·s**, en mettant en œuvre des politiques qui garantissent des congés parentaux équilibrés par exemple.
- **Lutter contre les discriminations de genre** en mettant en place des procédures de signalement.

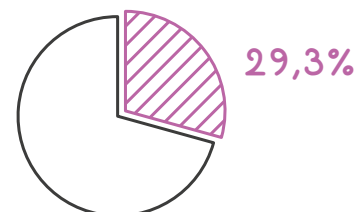


Le saviez-vous ?

Les femmes sont majoritaires dans les contrats les plus précaires. En France par exemple, parmi les 5 millions d'emplois à temps partiel, **76% sont occupés par des femmes**.



Ce qui signifie que **29,3% des françaises travaillent à temps partiel**.



Source : *Oxfam*

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles en contexte professionnel

- **Prévenir en sensibilisant et en formant** les managers, la direction et les salarié.e-s afin de faciliter la détection de violences et le dialogue avec les victimes.
- **Détecter en communiquant** l'engagement de la structure afin que les victimes se sentent suffisamment en confiance pour dénoncer.
- **Accompagner les victimes** en mettant en place des référent.e-s au sein de la structure et en les orientant vers des organismes de soutien.
- **Agir en sanctionnant les coupables** de façon proportionnée aux violences causées en cas de faits avérés, sinon par une mutation voire un licenciement.



Le saviez-vous ?

Dans plus de **90%** des cas, les femmes sont agressées par des personnes connues de la victime. Seulement **12% des victimes portent plainte**.

Source : *Oxfam*

Sensibiliser les équipes sur l'égalité et les stéréotypes de genres

- **Organiser des formations, des séminaires, des conférences ou encore des jeux de rôle**, animés par des experts extérieurs ou des membres de la structure qui sont déjà sensibilisés.
- **Communiquer sur le sujet en interne**, avec des bulletins d'informations, des messages affichés dans les locaux, des publications sur les réseaux sociaux internes...
- **Encourager les employé.e-s à s'engager** dans des projets ou programmes de bénévolat centrés sur l'égalité des genres



Bon à savoir

Voici une liste d'entreprises lauréates pour le titre de « best workplace for women » ! Leur point commun : leur engagement concret pour la parité homme-femme et une valorisation des femmes dans les postes managériaux.



Source : *Great Place to Work*



Promouvoir la diversité culturelle



Définir la diversité culturelle en entreprise

Au sein d'une même entreprise, il peut y avoir différentes cultures, langues, croyances, coutumes ou encore traditions : c'est ce qu'on appelle la diversité culturelle. Véritable source de richesse et de créativité, elle peut malheureusement être source de tensions et de conflits si elle n'est pas gérée de manière adéquate. D'où l'importance de s'informer et de sensibiliser les équipes et le management sur la promotion et le respect de la diversité culturelle.

Promouvoir la diversité culturelle en entreprise

- **Mettre en œuvre des politiques de diversité et d'inclusion** qui garantissent l'égalité de traitement, de rémunération ou encore d'évolution entre tous les employé·e·s, quelle que soit leur ethnie ou encore religion.
- **Diversifier les représentations** (genre, couleur de peau, handicap, taille, corpulence, âge...) dans les campagnes de communication afin que tous les publics puissent se sentir concernés, et les impliquer dans le processus de création.
- **Organiser des formations ou encore des conférences** sur la diversité culturelle et les pratiques inclusives.
- **Organiser des ateliers en groupe** pour encourager le dialogue entre employé·e·s de différentes cultures.
- **Inviter les employé·e·s à échanger sur leur culture et leurs traditions** afin d'encourager la libre expression de la diversité culturelle au sein de la structure.



Bon à savoir

Les différents types de **diversité culturelle** :



La diversité **géographique**, entre différents pays ou régions.



La diversité **ethnique**, donc d'origines, de langues ou encore de traditions.



La diversité des **genres et orientations sexuelles**.



La diversité des **âges et mentalités générationnelles**.



La diversité des **croyances et pratiques religieuses**.



La diversité de **santé physique et mentale**, de **besoins en matière de soins et de handicap**.



La diversité des **talents et de compétences**, donc de savoir-faire, de savoir-être et de parcours professionnels.



Bon à savoir

La **journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement** se tient tous les ans le **21 mai**. Alors pourquoi ne pas en profiter pour organiser un atelier afin de sensibiliser vos équipes et de célébrer la diversité au sein de votre structure ?

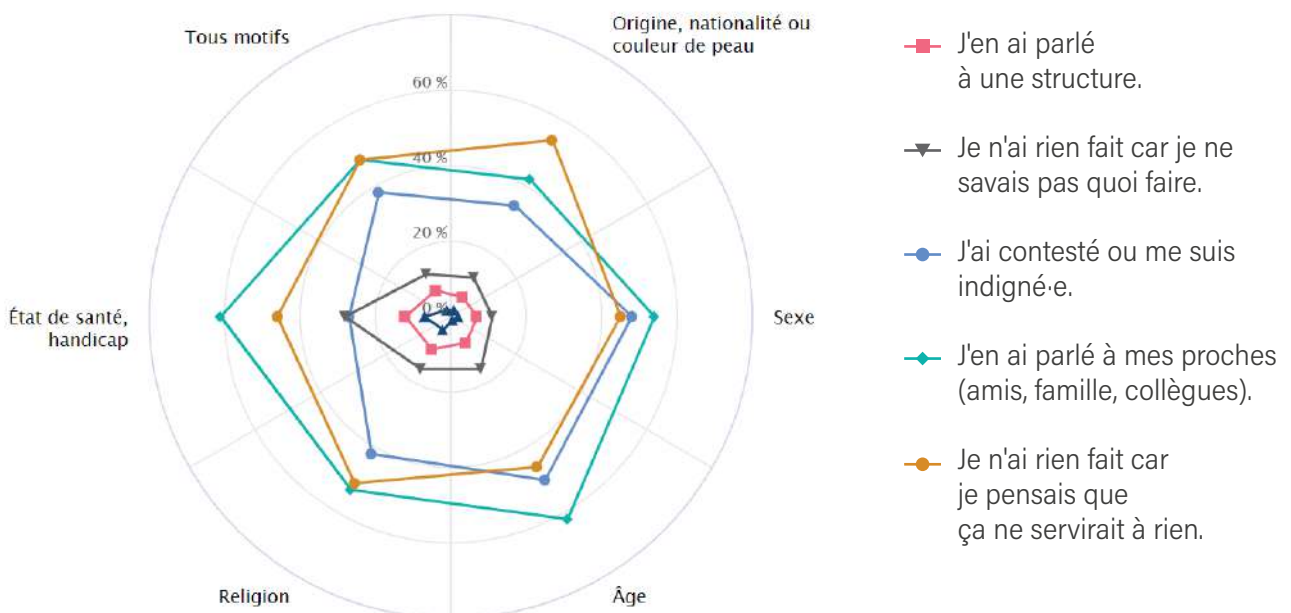
Lutter contre les violences à l'égard des minorités en contexte professionnel

- **Faciliter la détection de violences** en sensibilisant les managers, la direction et les salarié·e·s et en communiquant l'engagement de la structure afin que les victimes se sentent en confiance pour dénoncer.
- **Encourager le dialogue** avec les victimes et les accompagner en mettant en place des référent·e·s au sein de la structure et en les orientant vers des organismes de soutien.
- **Prévenir de futures violences** en sanctionnant les coupables de façon proportionnée par rapport aux violences causées, comme la mutation ou le licenciement.



Bon à savoir

Seulement **2% des personnes victimes de discriminations portent plainte**. Voici un graphique récapitulatif des différentes réactions à la suite d'actes de discriminations, par motif :



Source : Insee



Privilégier l'accessibilité



Définir ce qu'est l'accessibilité en entreprise

Une entreprise doit être capable d'assurer que tous·tes ses employé·e·s puissent travailler convenablement, y compris celles et ceux ayant un handicap ou des besoins spécifiques. C'est pourquoi il est si important de promouvoir et de privilégier l'accessibilité au travail.

On parle d'accessibilité :

- **Physique de l'environnement de travail** (accès, agencement...).
- **Numérique** (utilisation des ordinateurs et outils de la structure).



Bon à savoir

Il existe 6 grandes familles d'handicap :

- **Auditif** (acouphène et surdité)
- **Mental, intellectuel ou cognitif** (trisomie 21, trouble du spectre auditif...)
- **Moteur** (AVC, lombalgie...)
- **Psychique** (névrose, phobies...)
- **Visuel** (myopie, daltonisme...)
- Et les **maladies incapacitantes** (diabète, insuffisance cardiaque...)

Sensibiliser les équipes sur l'accessibilité

- **Mettre en avant les enjeux de l'accessibilité** en organisant des sessions de formation animées par des experts voire des employé·e·s ayant un handicap.
- **Proposer des ressources sur l'accessibilité** comme des guides pratiques ou encore des vidéos.
- **Encourager les employé·e·s ayant un handicap** à partager leur expérience.
- **Promouvoir l'accessibilité dans les communications internes** en partageant par exemple des informations sur l'accessibilité sur les réseaux sociaux internes de la structure.
- **Sensibiliser également sur le handicap**, afin d'éviter tous regards appuyés ou maladroits.



Le saviez-vous?

La SEEPH, c'est la **Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées**, et elle a lieu tous les mois de novembre ! C'est une opportunité parfaite pour proposer à vos équipes des ateliers ou des conférences sur le thème de l'accessibilité, pour ainsi les sensibiliser sur le sujet.

Source : **GoalMap**

Rendre l'environnement de travail plus accessible

- **Optimiser l'aménagement de l'espace de travail** et faire installer des ascenseurs, rampes d'accès ou encore barres de maintien.
- **Adapter le rythme, la charge et la nature de l'activité** au handicap.
- **Utiliser des outils et des technologies adaptés pour les personnes ayant un handicap**, en ajoutant des sous-titres sur les vidéos pour les malentendant·e·s ou encore en utilisant des logiciels de synthèse vocale pour les malvoyant·e·s.
- **Penser à l'accessibilité durant la conception et le développement** de campagnes publicitaires et de tous types de contenus et services en prenant bien en compte les besoins des personnes ayant un handicap.



Le saviez-vous ?

Rien qu'en France, **12 millions de personnes sont porteuses d'un handicap**, invisible chez 80% d'entre eux. Dans la population mondiale, on estime à **16% les personnes porteuses de handicap**.

Source : Handicap.fr et Organisation Mondiale de la Santé

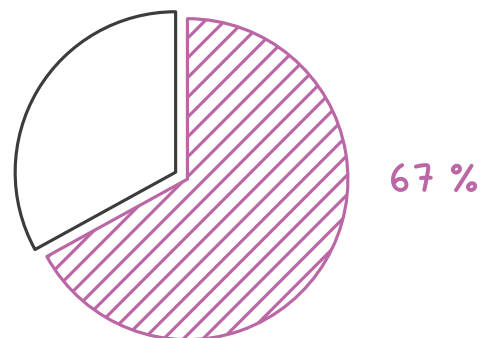
Promouvoir et privilégier l'accessibilité

- **Intégrer l'accessibilité dans les processus de recrutement et de promotion**, en s'assurant que les employé·e·s ayant un handicap aient les mêmes opportunités professionnelles que le reste des salarié·e·s.
- **Mettre en place un suivi et évaluer l'accessibilité** de l'environnement de travail, des outils et technologies utilisés dans la structure.
- **Demander régulièrement les avis et feedbacks** des employé·e·s ayant un handicap et ne pas hésiter à dialoguer avec des associations spécialisées.
- **Communiquer sur l'accessibilité au sein de la structure en toute transparence** pour faire connaître les efforts réalisés et inspirer le plus de personnes et d'entreprises possibles.

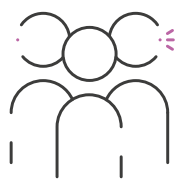


Le saviez-vous ?

67% des personnes handicapées avouent éprouver des difficultés pour se déplacer. Les raisons ? Infrastructures pas assez accessibles, escaliers, trottoirs trop hauts...



Source : APF France Handicap



Faire de la RSE une priorité collective



Comprendre que l'éco-responsabilité est l'affaire de tous-tes

Être éco-responsable, c'est être conscient·e·s qu'en tant qu'employé·e·s et communicant·e·s, nos actions quotidiennes impactent négativement l'environnement : émissions de CO2, déchets toxiques, gâchis de papier ou de nourriture...

Le meilleur moyen de changer cela est de comprendre que nous avons tous-tes un rôle à jouer et que nous devons avancer tous-tes ensemble dans la même direction, à savoir vers l'éco-responsabilité de la structure. Pour cela, il faut donc bien impliquer chaque employé·e dans la démarche.



Zoom sur une entreprise éco-responsable : Who Gives a Crap

La moindre des choses que l'on puisse dire, c'est que Who Gives a Crap ne se moque ni de l'environnement, ni de l'humain. Sa spécialité ? Vendre du papier-toilette 100% recyclé ou 100% bambou, et garanti sans plastique. Et ce n'est pas tout ! Who Gives a Crap reverse la moitié de ses profits à des organismes dans le but d'offrir des toilettes aux communautés les plus démunies. De quoi préserver l'état de la planète... et de nos fesses !

Source : *Who Gives a Crap*



Sensibiliser ses équipes sur l'éco-responsabilité

- **Mettre en place des programmes de sensibilisation** afin de présenter aux salarié·e·s la situation environnementale actuelle et les enjeux de l'éco-responsabilité.
- **Organiser des conférences et des présentations** sur l'éco-responsabilité au travail, en présentant par exemple les comportements responsables à adopter au quotidien.
- **Présenter des exemples inspirants** d'autres organisations pour motiver les équipes.
- **Communiquer en toute transparence** sur les actions entreprises et les progrès réalisés...

Former ses équipes sur l'éco-responsabilité

- **Organiser des séances de formation** pour enseigner aux employé·e·s quels gestes adopter dans leur quotidien professionnel.
- **Mettre en place des sessions de travaux en groupes sur le sujet**, des séminaires ou encore des défis à relever pour donner envie d'agir aux équipes.
- **Fournir des ressources pédagogiques sur le sujet et les outils nécessaires** aux employé·e·s pour qu'ils puissent adopter un comportement plus éco-responsable au travail.
- **Inciter les plus connaisseurs à former leurs collègues** en partageant leurs savoirs et réflexes.



Zoom sur la fresque du climat

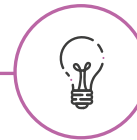
Vous souhaitez sensibiliser vos équipes aux enjeux climatiques, les former, mais vous ne savez pas par où commencer ?

La Fresque du Climat est le point de départ idéal ! Cet atelier collaboratif, qui a déjà fait ses preuves dans 50 pays et réuni plus de 800 000 participant·e·s, permettra à vos équipes de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques, et ce, en trois heures chrono !

Source : *Fresque du climat*

Impliquer les équipes pour mieux fédérer

- **Créer une culture d'entreprise éco-responsable** et communiquer sur les progrès réalisés et les objectifs à atteindre.
- **Inciter les employé·e·s à proposer des idées ou des initiatives éco-responsables**, contre reconnaissance ou encore avantages intéressants.
- **Encourager des volontaires pour monter une équipe ou un pôle interne** qui serait chargé de s'occuper de la stratégie RSE de l'entreprise de manière autonome.
- **Intégrer les problématiques d'éco-responsabilité dans les objectifs** de performance et de développement des employé·e·s.

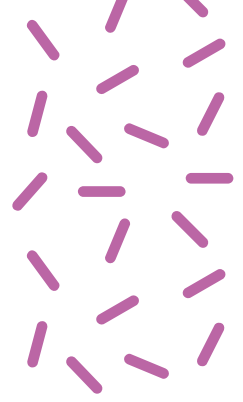


Bon à savoir

Pourquoi ne pas participer au **World Cleanup Day** avec vos équipes ? Organisée tous les troisièmes samedis de septembre par le mouvement Let's Do It World, cette journée a pour but de mobiliser un maximum de personnes dans le monde entier pour organiser des nettoyages citoyens, afin de freiner la pollution et la prolifération de déchets sauvages. L'activité parfaite pour fédérer vos équipes autour de la problématique environnementale.

Et ce n'est pas tout : Let's Do It World organise également le **Digital Cleanup Day** tous les mois de mars !

Source : *World Cleanup Day*



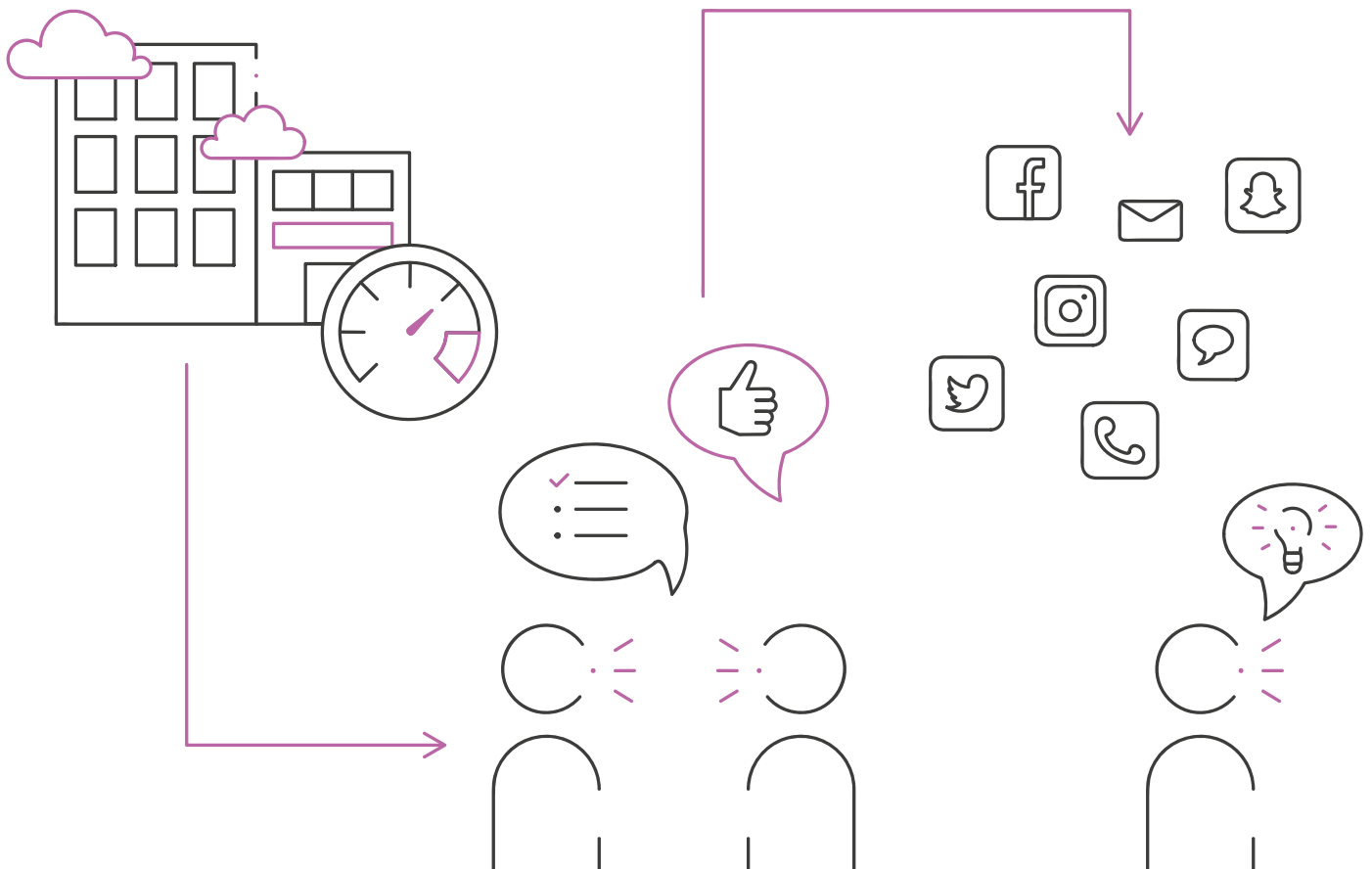
2. LA DÉCARBON'ACTION EN 4 ÉTAPES

La décarbonation est un ensemble de mesures prises par une structure dans le but de réduire son empreinte carbone, c'est-à-dire ses émissions de gaz à effet de serre et donc de lutter contre le changement climatique. Pour mener à bien toute démarche de décarbonation, l'organisation doit poursuivre différents objectifs, comme :

- **Se distancer des énergies fossiles**, en favorisant par exemple les fournisseurs d'électricité moins émissifs de gaz à effet de serre.
- **Devenir plus efficiente énergétiquement**, c'est-à-dire minimiser la consommation d'énergie pour un même service rendu.
- **Faire preuve de sobriété**, en s'interrogeant sur les véritables besoins énergétiques de l'organisation.

L'objectif est d'atteindre la neutralité carbone collective prévue par les Accords de Paris à l'horizon 2050, c'est-à-dire pour trouver l'équilibre, à l'échelle mondiale, entre les émissions de gaz à effet de serre provoquées par les activités humaines et l'absorption de ces gaz présents dans l'atmosphère par les écosystèmes naturels, tels que les forêts et les jungles qui parsèment notre planète. Cette neutralité n'est atteignable qu'à travers une réduction drastique des émissions et l'augmentation des puits de carbone.

Mais alors, par où commencer pour lancer la décarbonation de votre organisation ? Pas de panique, nous allons passer en revue les quatre étapes principales à respecter dans les fiches « bonnes pratiques » n°6 à 9 !



LEXIQUE

Accords de Paris

Traité international, adopté en 2015, sur le réchauffement climatique.

Bilan carbone

Outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités d'une structure.

Décarbonation

Stratégie visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergies fossiles d'une structure.

Écosystème

Ensemble formé par une communauté d'êtres vivants interagissant avec leur environnement.

Empreinte carbone

Mesure des émissions de gaz à effet de serre liée à une activité humaine.

Énergies fossiles

Toutes les énergies produites à partir de combustibles riches en carbone, comme le pétrole et le charbon.

Énergies renouvelables

Toutes les énergies produites à partir de sources que la nature renouvelle en permanence comme les rayons du soleil et le vent.

Gaz à effets de serre

Composants gazeux qui contribuent à l'effet de serre et au réchauffement climatique.

Neutralité carbone

Équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone dans l'atmosphère.



Réaliser un bilan carbone



Comprendre les intérêts d'un bilan carbone

Le bilan carbone comprend plusieurs méthodes, disponibles à l'international, qui se différencient par leur statut (norme, référentiel privé), leur champ d'application (périmètres couverts) et leur cible (entreprise, collectivité ou territoire).

Le bilan carbone vous :

- Apporte une connaissance précise de vos émissions de gaz à effet de serre.
- Donne des pistes pour les réduire au maximum et vous permet de mesurer les résultats obtenus.



Bon à savoir

Le dioxyde de carbone (CO₂) n'est pas le seul gaz à effet de serre pris en compte dans un bilan carbone. On exprime les émissions en CO₂e parce que c'est le gaz à effet de serre le plus répandu, mais il en existe cinq autres :

- Le méthane (CH₄)
- L'hydrofluorocarbure (HFC)
- Le protoxyde d'azote (N₂O)
- Le perfluorocarbure (PFC)
- L'hexafluorure de soufre (SF₆)

Faire appel à des professionnels certifiés et qualifiés

Réaliser le bilan carbone de votre structure n'est pas une mince affaire. C'est pourquoi nous vous conseillons de faire appel à des bureaux d'études spécialisés ou des ingénieurs-conseils possédant les compétences requises (détaillées dans la norme NF EN 16247-5). Ils vous accompagneront dans la réalisation de votre bilan carbone et vous proposeront des outils qui vous faciliteront la tâche. Ils pourront même, par la suite, vous guider dans la mise en place des actions de décarbonation.

Gardez en tête qu'un bilan carbone rigoureux peut être une démarche très lourde, et souvent chère. Au début de votre démarche, ne mettez pas la barre trop haut afin de préserver la motivation de vos collaborateurs ; allez-y progressivement.



Bon à savoir

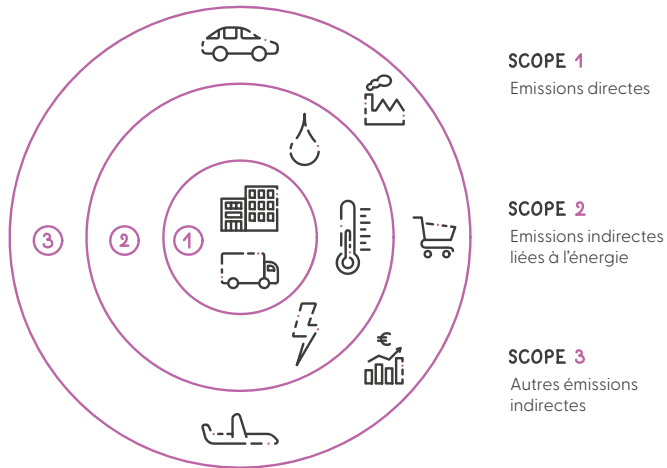
La réalisation d'un bilan carbone offre différents avantages à votre structure, en plus de la rendre plus éco-responsable. Un bilan carbone peut vous permettre de :

- Renforcer votre image de marque.
- Sortir du lot et d'obtenir un avantage concurrentiel.
- Anticiper la loi.

Définir les périmètres du bilan carbone

Dans une stratégie bas-carbone, deux périmètres se dégagent :

- **Le périmètre organisationnel**, qui est la prise en compte de toutes les entités qui se rapportent à la structure (comme par exemple les filiales).
- **Le périmètre opérationnel**, qui est la prise en compte de toutes les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes liées à l'activité de la structure.



Les émissions de gaz à effets de serre d'une structure sont répertoriées en trois scopes

Récolter et analyser les données du bilan carbone

Une fois le périmètre d'étude choisi, il est temps de rassembler toutes les données liées à l'activité de votre structure. Ces données peuvent être :

- **internes**, soit les informations déjà disponibles au sein de la structure.
- **externes**, soit les informations à recueillir auprès des fournisseurs, client·e·s, etc.
- **statistiques**, comprenant toutes les données secondaires et les études faites.

Toutes ces données vous seront nécessaires si vous souhaitez réaliser un bilan carbone pertinent. C'est avec ces dernières que vous pourrez renseigner les tableaux de la méthode choisie. Les données seront ainsi associées à un facteur d'émission, ce qui vous permettra de calculer son équivalent carbone. Vous pourrez, par la suite, établir un plan d'action...



Bon à savoir

Comment sont calculées les émissions de gaz à effet de serre ? L'ADEME (France) et le GHG Protocol (international) ont défini les deux principaux standards d'analyse pour le bilan carbone :

- **Les ratios physiques** : les émissions de gaz à effet de serre sont liées à un facteur physique.

La quantité consommée va s'exprimer dans l'unité du produit à l'origine de l'émission :

Quantité GES = Quantité consommée x Facteur d'émission physique.

Par exemple, un véhicule très polluant va émettre plusieurs kg de CO₂ (facteur d'émission) par km (quantité consommée).

- **Les ratios monétaires** : parfois, calculer à partir de données physiques n'est pas possible.

On se base alors sur le prix :

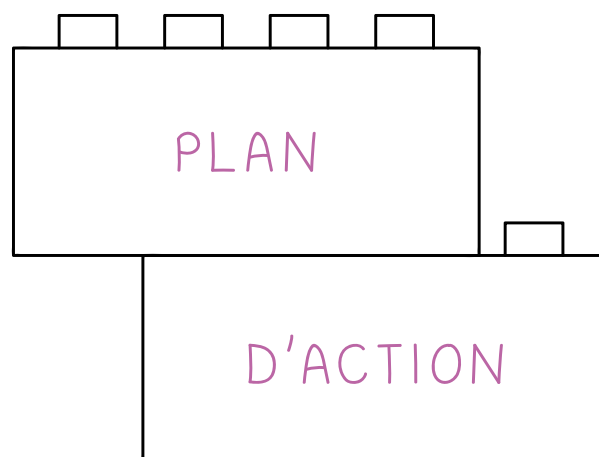
Quantité GES = Prix x Facteur d'émission monétaire (exprimée en kgCO₂e/k€ HT).

✓ — — — — — Établir ○ — — — — — un plan d'action



Définir le cadre du plan d'action

- 1) Être à l'écoute des collaborateur·trice·s en organisant notamment des entretiens, afin de mieux connaître les attentes et la motivation de chacun·e.
- 2) Désigner un·e responsable, unique ou en équipe, pour la gestion du plan d'action et le présenter comme tel à l'ensemble des salarié·e·s.
- 3) Définir le contexte dans lequel s'inscrit le plan d'action en identifiant les données existantes à considérer au lancement.
- 4) Définir les cibles organisationnelles et opérationnelles, puis l'objectif global du plan d'action.
- 5) Définir les délais à respecter dans la mise en œuvre du plan d'action à court, moyen et long terme.



Construire le plan d'action

- 1) Monter un comité de pilotage afin d'assurer le bon déroulement du plan d'action et définir les moyens humains et financiers.
- 2) Structurer le plan d'action en définissant bien les axes de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- 3) Définir les types d'actions à entreprendre puis lister de la manière la plus exhaustive possible toutes les actions réalisables.
- 4) Sélectionner les actions à mettre en place et s'assurer qu'elles soient compatibles avec les accords de Paris sur le climat. Rapprochez-vous de certaines organisations, comme la SBTi, pour valider ce point.
- 5) Valider ensuite les actions à mettre en place puis établir une fiche d'action pour chacune d'elles.



Que doit contenir une **fiche d'action** ?

- Une **présentation de l'action** (son intitulé, sa description, ses cibles...)
- Ses **facilitateurs** et ses **freins**
- Les **parties prenantes impliquées**
- Les **modalités de mise en place** (calendrier, coûts...)
- Les **objectifs à atteindre** et les **indicateurs** (de suivi et de résultat)

Mettre en œuvre le plan d'action

- 1) Valider le financement du plan d'action avec le comité de direction puis le communiquer afin de renforcer l'engagement de la direction vis-à-vis des collaborateur·rice·s et des parties prenantes externes.
- 2) Communiquer le plan d'action en le diffusant en interne et à l'ensemble des services de la structure afin que tout le monde puisse se l'approprier.
- 3) Définir un processus de suivi efficace du plan d'action et intégrer les indicateurs de suivi dans des tableaux de bord à compléter régulièrement.



Attention

Une fois le plan d'action validé par la direction, veillez bien à le communiquer dans tous les services de votre organisation afin de mobiliser le plus de collaborateur·rice·s possible.



Zoom sur la compensation carbone

Saviez-vous qu'il était possible pour une organisation de soutenir financièrement un projet de séquestration des émissions de gaz à effet de serre ? On appelle cela la **compensation carbone**. L'organisation obtient ainsi des **crédits carbone**, soit l'équivalent de tonnes de CO2 réduites. Ces crédits deviennent donc la propriété de l'organisation, et peuvent lui être utiles dans le cadre de sa stratégie climatique.

Attention : gardez bien en tête que l'accumulation de crédits carbone ne réduit en aucun cas l'impact d'une organisation. **La compensation carbone, ou contribution carbone, ne doit pas être un substitut de démarche éco-responsable, mais un effort supplémentaire ancré dans cette démarche.**

Source : **INFCC**



Évaluer et suivre la démarche



Comprendre l'intérêt d'évaluer la démarche

Une fois la démarche de réduction des différents impacts environnementaux (décarbonation, utilisation des ressources naturelles, etc) lancée, assurez-vous de son bon déroulement en observant et évaluant l'évolution des différents indicateurs sélectionnés durant la réalisation du bilan carbone et du plan d'action. Cela permet à la structure de s'adapter et de lancer des actions correctives en cas d'écarts constatés entre la réalité et les objectifs fixés en amont. C'est également l'occasion de faire le point sur les avancées positives réalisées et de les communiquer afin de les valoriser.

Assurer efficacement le suivi de la démarche

Afin d'assurer efficacement le suivi de la démarche, n'hésitez pas à échanger régulièrement avec les référents de chaque action. Consolidez ensuite les informations qui vous sont transmises puis présentez-les au comité de direction.

Pour faciliter ce suivi, vous pouvez mettre en place différents outils (principalement des tableaux de bord) voire utiliser ceux qui vous sont fournis par divers organismes externes qualifiés.



Le saviez-vous ?

Afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050, il faudrait que le taux d'émissions de gaz à effet de serre diminue d'environ 5% tous les ans, et ce sur une quarantaine d'années.

Source : ScienceDirect



Check-list

Il existe de nombreux **calculateurs d'empreinte carbone**, tels que le calculateur de **Carbon Footprint** ou encore la **Base Empreinte** de l'ADEME. Voici un comparatif des différentes solutions que vous pouvez utiliser :

Solution	Facile	Rapide	Abordable	Robuste	Personnalisable	Pérenne
Calculateur gratuit en ligne	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓	× ×	× ×	× ×
Développement interne	× ×	× ×	✓	× ×	✓ ✓	× ×
Formation bilan carbone	× ×	× ×	×	✓ ✓	✓ ✓	× ×
Prestation de conseil	✓ ✓	✓	× ×	✓ ✓	✓ ✓	×
Logiciel bilan carbone	✓ ✓	✓	×	✓ ✓	✓	✓

Source : Carbo

Analyser les effets de la démarche

Une fois que le déploiement de la démarche est bien avancé, il est nécessaire d'analyser ses effets afin de faire le point sur les progrès réalisés et pour entreprendre les éventuelles corrections nécessaires.

Pour cela :

→ Comparez les émissions de gaz à effet de serre enregistrées avant et après le lancement du plan d'action à l'aide des indicateurs définis en amont.

→ Quantifiez les effets des actions mises en place, cumulez-les et comparez-les avec les variations des émissions de gaz à effet de serre.

→ Identifiez et valorisez les co-bénéfices des actions mises en place.



Exemple de tableau de bord de la **communication responsable** :

Objectifs	Indicateurs de suivi	KPIs
Diminuer l'impact carbone de nos campagnes de communication	Total d'émissions de gaz à effet de serre lié à notre communication externe	151 tCO ₂ eq soit 11% de moins que durant le dernier trimestre
Travailler avec des organisations qui partagent notre sensibilité en termes de communication responsable	Nombre de partenaires éco-socio-responsables	4 nouveaux partenaires responsables depuis le début de l'année
Engagement des collaborateur·rice·s	Nombre de demandes d'informations reçues	23 demandes sur le dernier mois, 2 de plus que le mois précédent



Communiquer pour inspirer



Comprendre l'intérêt de communiquer sur sa démarche

Vous avez mis au point une stratégie bas carbone au sein de votre organisation après avoir réalisé un bilan carbone, établi un plan d'action et évalué au fur et à mesure les avancements de votre démarche? Félicitations, mais ça ne s'arrête pas là : ne vous privez pas

de communiquer ces changements vertueux, en interne comme en externe. Communiquer est le meilleur moyen d'inspirer les autres à faire de même, tout en renforçant votre marque employeur et votre image de marque...

- COMMUNICATION - - RESPONSABLE -

1- EN TOUTE TRANSPARENCE,
VOUS COMMUNIQUEREZ.

2- JAMAIS VOUS NE MENTIREZ.

3- VOTRE COMMUNICATION,
PERTINENTE VOUS LA RENDREZ.

4- PAR LA PREUVE,
VOUS DÉMONTREREZ.

5- L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS·TE·S
VOUS L'ASSUREREZ.

6- DES SUPPORTS RESPONSABLES,
VOUS PRÉFÈREREZ.

7- VOS CONNAISSANCES,
VOUS PARTAGEREZ.

8- VOS PARTENAIRES ET CLIENTS,
VOUS ACCOMPAGNEREZ.

9- L'ENVIRONNEMENT ET L'HUMAIN,
VOUS RESPECTEREZ.

10- CES 10 COMMANDEMENTS,
VOUS APPLIQUEREZ.

Les 10 commandements d'une communication responsable

Communiquer sa démarche de manière responsable

Quitte à communiquer sur votre démarche de décarbonation, autant le faire de manière responsable :

- Assurez-vous que votre vision s'inscrit bien dans les valeurs et enjeux environnementaux, sociaux et économiques actuels.
- Pour éviter le greenwashing, soyez transparent, valorisez vos efforts et avancées positives, reconnaissez les points à améliorer et démontrez toujours par la preuve.
- Concevez et diffusez vos supports de communication de façon responsable, vous trouverez toute la méthodologie dans la suite de ce guide !



Bon à savoir

Vous pouvez encadrer votre certificat, obtenu suite à votre bilan carbone, et l'accrocher dans la salle de réunion dans laquelle vous avez l'habitude d'accueillir vos partenaires ou vos client·e·s. C'est le moyen idéal pour faire bonne impression et, surtout, pour lancer le sujet et évaluer la sensibilité de votre client·e/partenaire sur la question, ce qui amènera peut-être un accompagnement de votre part.

Inspirer et accompagner ses parties prenantes

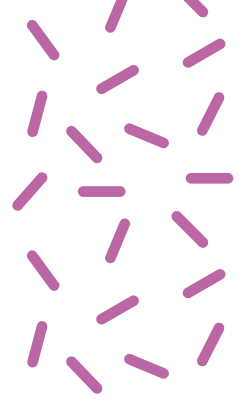
Quel est le principal intérêt de cette démarche vertueuse et plus responsable ? Qu'elle soit suivie et adoptée par le plus grand nombre d'organisations possibles. C'est pourquoi nous vous proposons de communiquer votre démarche de décarbonation à vos parties prenantes, tout d'abord pour mesurer leur sensibilité sur le sujet, puis pour leur proposer des conseils voire un accompagnement dans la réalisation de leur propre démarche. Cela pourrait également permettre d'assurer une meilleure collaboration entre vos structures, et de fidéliser les client·e·s et autres fournisseurs concerné·e·s.



Le saviez-vous ?

84% des français se disent incapables de citer spontanément une entreprise véritablement engagée. D'où l'importance de communiquer en toute transparence sur la responsabilité de votre structure !

Source : *Sens du Client*

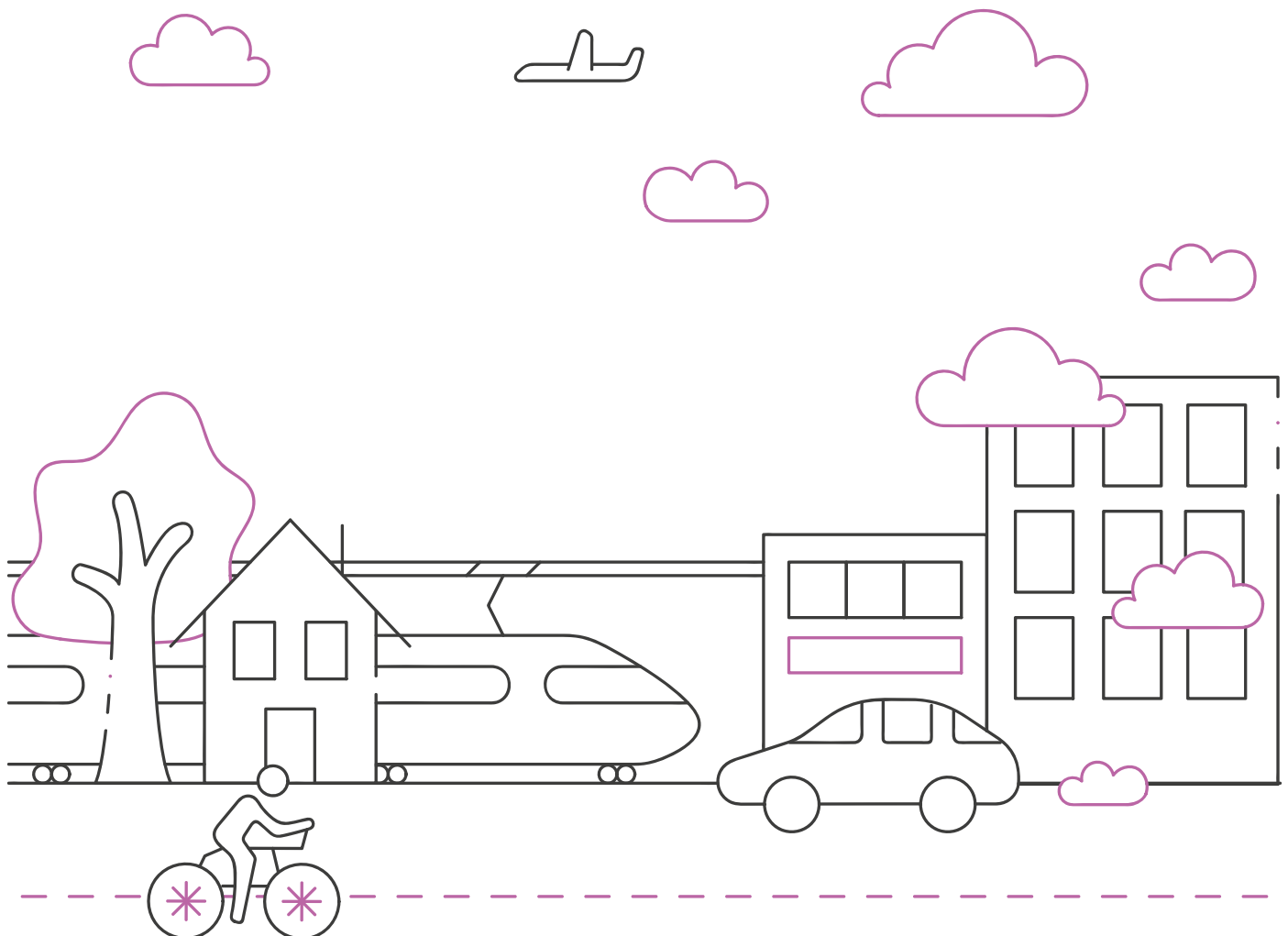


3.5 KM EN VOITURE... ÇA USE LA PLANÈTE!

Vous sortez de chez vous le matin. Vous montez dans votre voiture, la démarrez et vous rendez au travail. Vous voilà désormais coincé-e dans les bouchons, comme hier... et avant-hier. Bien-sûr, vous remettez ça le soir, puis le lendemain matin, le lendemain soir et ainsi de suite... Nous avons touché dans le mille ? À vrai dire ce n'est pas si compliqué : **plus de 60% des salarié-e-s suivent cette même routine**¹.

Et puis ce n'est pas tout, évidemment. Si nous parlons des déplacements dans ce guide, c'est bien parce qu'ils impactent négativement l'environnement : **les voitures individuelles représentent plus de la moitié des émissions de CO2 du transport routier**¹!

Fort heureusement, les alternatives aux trajets solitaires en voiture ne manquent pas : entre la marche à pied, le vélo et la trottinette, l'offre très diversifiée de transports en commun ou encore le covoiturage... Il n'est finalement pas si difficile de diminuer l'empreinte carbone liée à ses déplacements professionnels. Pour arrêter de pédaler dans la semoule, continuez tout droit en direction des fiches « bonnes pratiques » n°10 et 11 !



LEXIQUE

Autopartage

Système de location de voitures en milieu urbain permettant aux usager·e·s d'utiliser ces véhicules en libre service.

Covoiturage

Partage d'un véhicule entre plusieurs personnes effectuant le même trajet.

Écoconduite

Ensemble de pratiques à adopter au volant pour économiser du carburant et moins polluer.

Mobilité douce

modes de déplacement propres permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre (vélo, trottinette, marche à pied).

Véhicule thermique

Véhicule doté d'un moteur thermique qui consomme de l'essence ou du diesel.

Véhicule hybride

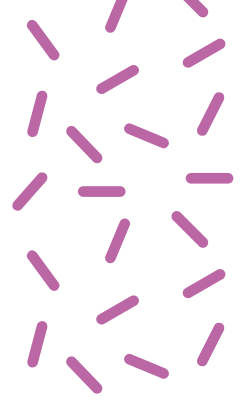
Véhicule doté d'un moteur thermique et d'un moteur électrique.

Véhicule électrique

Véhicule doté d'un moteur électrique qui ne rejette pas de CO2 en marche.

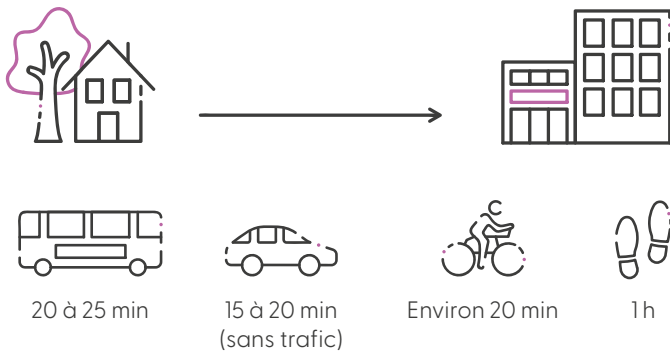


Privilégier la mobilité douce et partagée



Faire aller les mollets

Vous travaillez à quelques km de votre lieu de travail ? Oubliez donc la voiture et privilégiez la marche ou le vélo ! Cette activité physique quotidienne vous fera un grand bien, autant physiquement que mentalement, et vous permettra de faire des économies non négligeables et d'éviter les embouteillages. Sachez d'ailleurs qu'en agglomération, un trajet de 5 km peut être plus rapide en vélo qu'en voiture. Et tout ça sans polluer : autant dire que c'est aussi bon pour votre santé que pour la planète.

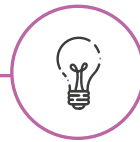


Les temps estimés* pour un trajet domicile-lieu de travail d'une distance de 5 km au sein d'une agglomération

*estimations réalisées sur Google Maps entre un point A et un point B à Lille, France.

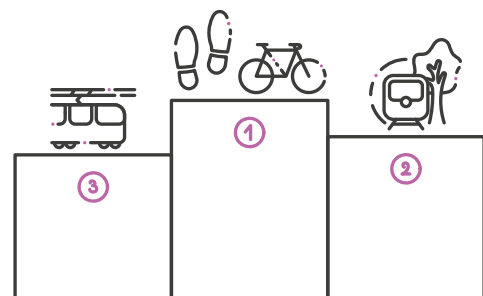
Adopter les transports en commun

À partir de 10 km, la marche et le vélo sont moins viables (bien qu'un vélo à assistance électrique fasse toujours l'affaire). Rassurez-vous, vous avez encore l'embarras du choix : métro, bus, train ou encore tram ! Plus respectueux de l'environnement (le métro par exemple rejette 76 fois moins de CO₂ que la voiture²), ces méthodes de déplacements vous permettent également de réaliser de sacrées économies sur l'année, et vous libèrent du temps précieux pour lire, discuter ou vous reposer.



Classement des différents moyens de déplacement selon leurs émissions de gaz à effet de serre (en CO₂) :

- ① Marche & vélo - 0 gCO₂e
- ② Métro & tramway - 10 gCO₂e
- ③ RER ou transilien - 40 gCO₂e
- ④ Vélo ou trottinette à assistance électrique - 50 gCO₂e
- ⑤ Bus avec moteur électrique - 100 gCO₂e
- ⑥ Autocar & TER - 200 gCO₂e
- ⑦ Scooter & moto légère - 400 gCO₂e
- ⑧ Voiture électrique - 500 gCO₂e
- ⑨ Bus avec moteur thermique - 600 gCO₂e
- ⑩ Moto - 1 000 gCO₂e
- ⑪ Voiture thermique - 1 100 gCO₂e



Penser au covoiturage et à l'autopartage

Parfois, nous n'avons pas le choix et la voiture est la seule solution pour se rendre au travail. Alors pourquoi ne pas essayer le covoiturage? Plus il y a de covoiturage, moins il y a de véhicules qui circulent, ce qui signifie moins d'embouteillages et moins d'émissions de gaz à effet de serre! Et puis vous connaissez le dicton : "plus on est d'fous, plus on rit".

Sinon il existe aussi l'autopartage. Le principe est un peu différent : une voiture, garée à un endroit spécifique, peut être utilisée par plusieurs personnes différentes tout au long de la journée. Il n'y a qu'à la réserver. Pensez par exemple à bien afficher les horaires et les conducteur·rice·s disponibles dans vos locaux.



Le saviez-vous?

Environ $\frac{3}{4}$ des déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail sont réalisés en voiture, et environ 80% de ces trajets sont solitaires.

Investir dans l'électrique ou l'hybride rechargeable

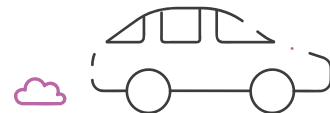
Le covoiturage n'est pas fait pour vous? Renseignez-vous donc sur des véhicules hybrides rechargeables ou électriques. Pas aussi écologiques que les solutions citées précédemment, ils restent tout de même moins polluants que les voitures thermiques. Pour l'acquisition d'un véhicule neuf peu polluant, vous pouvez bénéficier d'un bonus écologique dans bon nombre de pays. De quoi sauter le pas!

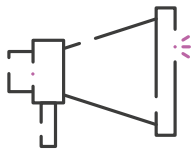
Au volant d'une hybride ou thermique, adoptez l'écoconduite : roulez moins vite et en souplesse. Ainsi, vous polluez moins et réalisez des économies de carburant! Sensibiliser vos collaborateur·rice·s sur cette pratique serait d'ailleurs une riche idée.



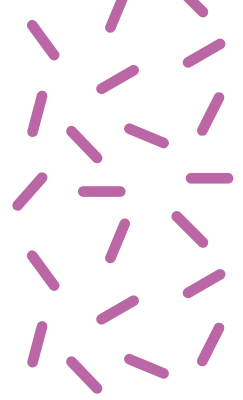
Bon à savoir

L'écoconduite est une conduite effectuée en toute légèreté : on évite les à-coups, les freinages brusques et on maîtrise sa vitesse. Soit quelques réflexes faciles à adopter qui peuvent vous faire économiser plusieurs pleins de carburant par an!





Motiver les équipes en tant que structure



Communiquer les aides dont peuvent bénéficier les salarié·e·s

La première étape pour motiver ses équipes à adopter des moyens de déplacement plus éco-responsables est d'enquêter sur toutes les aides financières accordées par les autorités compétentes dans le but de favoriser la mobilité durable, et d'en informer les équipes.

Ces aides financières comprennent par exemple le remboursement partiel des abonnements de transports ou encore les aides financières pour encourager l'achat d'un véhicule moins polluant.



Bon à savoir

Vous vivez et travaillez en agglomération ? Alors laissez la voiture se reposer au garage, parce que vous avez le choix niveau alternatives plus éco-responsables :



Faciliter l'adoption d'autres moyens de transport

- Mettre à disposition un garage à vélos couvert et sécurisé pour stocker et protéger les vélos et trottinettes.
- Faire installer des bornes de recharges pour véhicules électriques (voiture, vélo et trottinette électriques).
- Mettre en place des navettes privées pour les employé·e·s dans les plus grandes structures.
- Mettre des véhicules utilitaires partagés à la disposition des salarié·e·s pour les déplacements professionnels (voitures et vélos électriques par exemple).

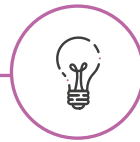


Le saviez-vous ?

Dans la majeure partie des pays européens, les entreprises peuvent disposer d'une aide financière de la part du gouvernement pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques. Autant en profiter !

Encourager les salarié·e·s à se déplacer autrement

Pour motiver les employé·e·s à adopter de nouveaux moyens de déplacement plus respectueux de l'environnement, vous pouvez organiser avec vos équipes des défis collectifs sur le thème de la mobilité : une semaine sans voiture, réaliser le plus de kilomètres possible en vélo ou dans les transports en commun... Cela peut rendre ce sujet plus attractif et intéressant et permet donc de faciliter l'adoption d'autres moyens de transport moins impactants. En France par exemple, vous pouvez inscrire votre organisation et vos collaborateur·rice·s au Challenge de la Mobilité ! Pour les déplacements professionnels très longue distance, vous pouvez comptabiliser le nombre de kms parcourus en train plutôt qu'en avion.



Bon à savoir

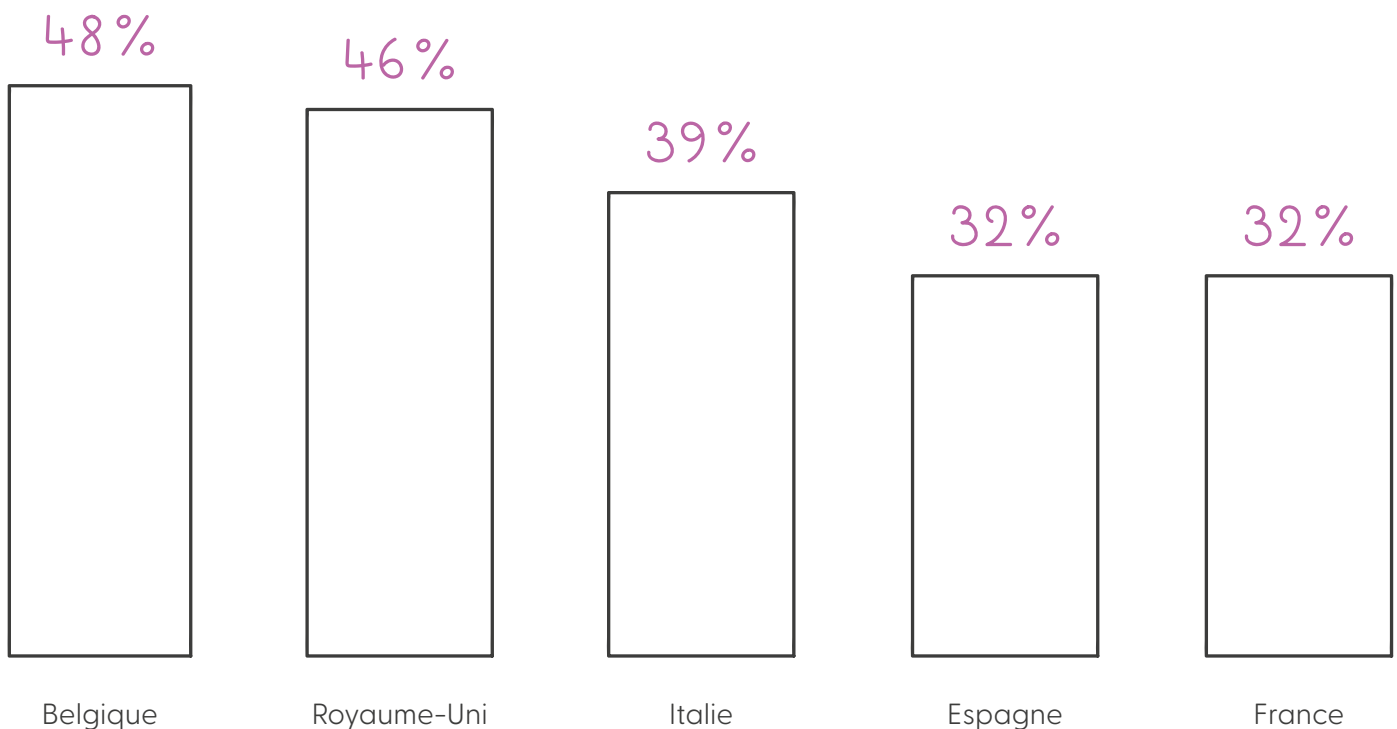
Il existe de nombreux challenges de la mobilité partout dans le monde. Où que vous soyez, n'hésitez donc pas à vous renseigner et à proposer ce défi à vos équipes !



Proposer le télétravail

Le meilleur moyen de réduire les impacts liés à nos déplacements... est de ne pas se déplacer du tout. Cette pratique devenue commune depuis la crise sanitaire permet en effet de réduire de **69% le volume de nos déplacements les jours télétravaillés**². Sans parler des économies de carburant ou encore du temps libre gagné !

Mais attention, le télétravail peut amener à plus de déplacements : petits trajets durant les pauses pour faire les courses par exemple, ou l'envie d'habiter plus loin de son lieu de travail. Alors comment télétravailler de manière responsable ? Rendez-vous sur la fiche « bonne pratique » n°17.



Top 5 des pays d'Europe comptant le plus de télétravailleur·se·s après la crise du Covid-19

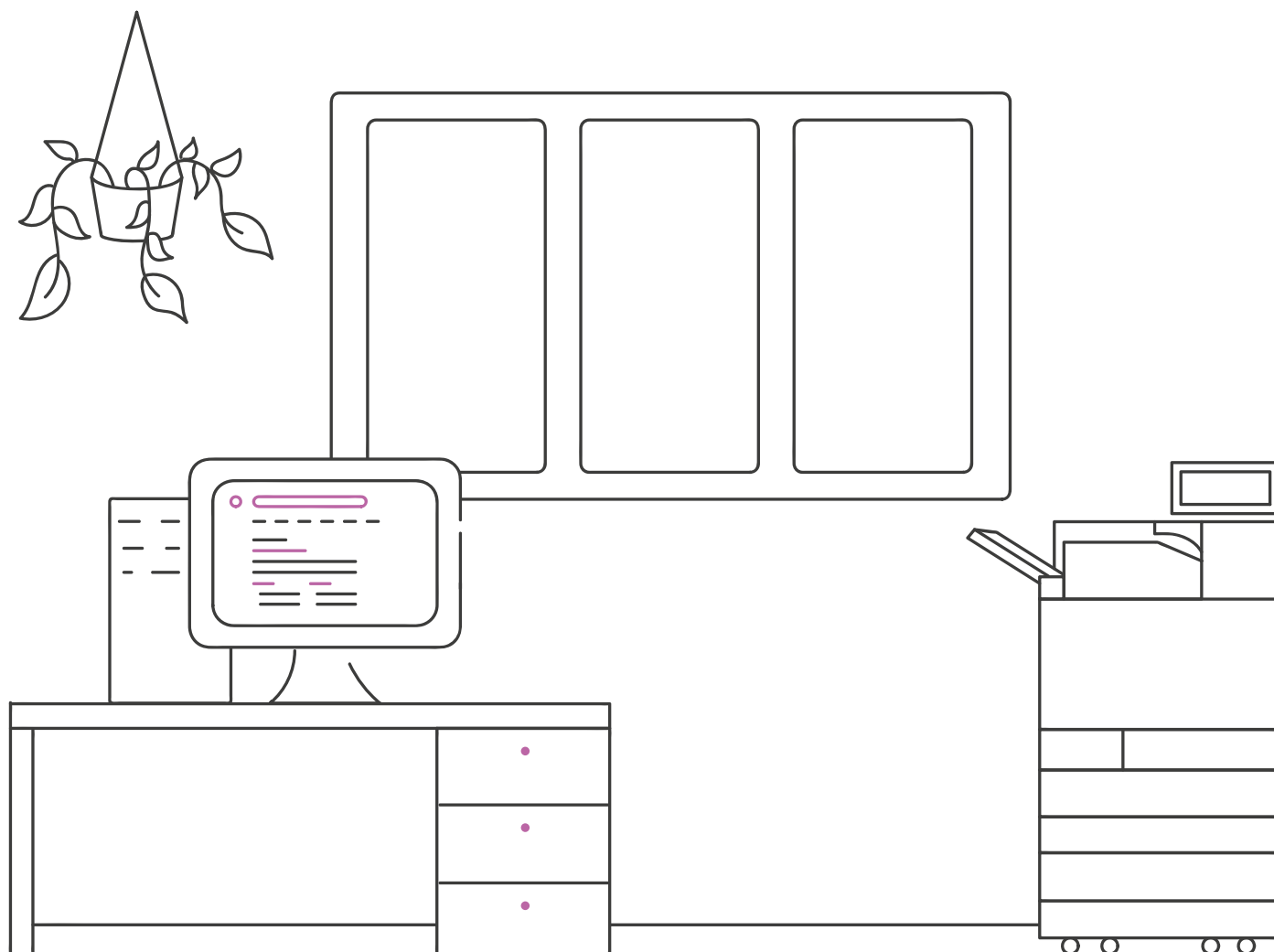
4. FAIRE ÉQUIPE AVEC LE NUMÉRIQUE, DE FAÇON ÉTHIQUE



Nous vivons dans un monde hyper-connecté. Nous travaillons pendant des heures sur nos ordinateurs, envoyons et recevons des dizaines de mails par jour, le tout en écoutant notre musique sur une plateforme digitale ou encore en discutant en visioconférence... Il est devenu difficile d'imaginer un quotidien différent, sans toutes ces technologies.

Malheureusement, et contrairement aux idées reçues, le numérique pollue... beaucoup : **il rejette à lui seul presque trois fois plus de gaz à effet de serre qu'un pays développé comme la France³**. Et selon les prévisions, ce chiffre devrait drastiquement augmenter durant les prochaines années !

Doit-on faire une croix sur le numérique ? La réalité est plus nuancée : le numérique est très ancré dans notre quotidien et il est de plus en plus compliqué de s'en passer, surtout en contexte professionnel. En revanche, nous pouvons revoir notre manière de l'utiliser. Sobriété numérique, outils alternatifs moins gourmands, cycle de vie des appareils... Pour tout comprendre, nous vous invitons à vous déconnecter un instant pour lire attentivement les fiches « bonnes pratiques » n°12, 13, 14 et 15 !



LEXIQUE

Cloud

Utilisation de serveurs informatiques hébergés sur internet pour stocker, gérer et traiter des données.

Data center

Centre de données. Lieu où sont stockés les équipements constituant d'un système informatique, permettant ainsi de faciliter la sécurisation et la maintenance des équipements et des données stockées.

Impact numérique

Les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation du numérique.

Numérique

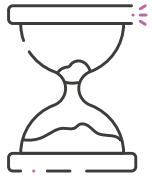
L'ensemble des appareils et techniques utilisant des signaux numériques.

Serveur dédié

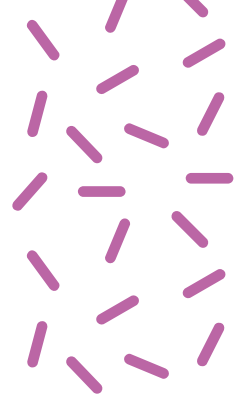
Serveur mis à la disposition d'une personne/structure cliente par l'hébergeur.

Sobriété numérique

Démarche qui vise à limiter l'utilisation du numérique afin de réduire son impact environnemental.



Offrir une longue vie à ses équipements

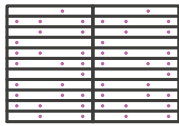


Découvrir la face cachée du numérique

Le numérique pollue, vous commencez à le savoir. Mais savez-vous ce qui pollue le plus, dans le numérique ? Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne sont pas nos usages du numérique (surfer sur internet, regarder des vidéos, envoyer des mails...) qui ont le plus d'impact sur l'environnement, mais bien nos équipements ! Et oui, **78% des gaz à effet de serre du numérique sont dus à la seule fabrication des équipements numériques**⁵ (ordinateurs, téléphones, tablettes...). A cette pollution s'ajoutent des impacts sociaux particulièrement déplorable (travail d'enfants, manipulation de produits toxiques...). Le meilleur moyen d'agir est donc de repenser notre façon de nous équiper, d'utiliser nos appareils et de nous en séparer.



entre **64%** et **92%**
pour les appareils
électroniques



entre **4%** et **22%**
pour les centres
de données



entre **2%** et **14%**
pour les réseaux

Répartition des émissions de gaz à effet de serre du numérique

Source : **ADEME**

S'équiper de manière plus responsable

- **Ne pas se précipiter à l'achat** : considérez vos besoins réels et rééquipez-vous seulement quand votre appareil est hors d'usage.
- **Penser aux matériels reconditionnés** : restaurés, nettoyés et testés, ces équipements fonctionnent aussi bien que les matériaux neufs et vous permettent de réduire drastiquement l'empreinte environnementale à l'achat.

- **Prioriser les appareils sobres, modulaires et durables** : soit des appareils fabriqués avec des matériaux plus équitables ou recyclés, et facilement réparables pour allonger leur durée de vie (ex : **Fairphone**).
- **Diminuer le nombre d'écrans utilisés par personne et réduire la taille de ces écrans.**



Zoom sur le cas des mines de cobalt en République démocratique du Congo

Minerai nécessaire à la fabrication des smartphones ou encore aux batteries de voitures électriques, le cobalt est principalement extrait des mines congolaises. Ces extractions minières sont une véritable menace environnementale : le drainage des acides miniers pollue l'eau des rivières alentour, mais également l'eau potable à destination des habitants.

Pire encore, les droits de l'Homme sont très peu respectés dans au moins 20% de ces mines : plusieurs dizaines de milliers d'enfants, parfois très jeunes, travaillent dans de terribles conditions, et font face à des risques physiques et abus psychologiques, le tout avec un équipement de sécurité souvent inadéquat.

Source : **Institut du Numérique Responsable**

Prendre soin de son matériel

- Prévenez les éventuels chocs en utilisant des protections pour votre smartphone, tablette et ordinateur (coque, verre anti-casse, housse...).
- Nettoyez votre pc et ses aérations avec une bombe dépoussiérante.
- Anticipez la recharge de votre smartphone en évitant qu'il tombe à plat et ne le laissez pas branché pendant de longues périodes (comme la nuit). L'idéal serait de maintenir le niveau de batterie de votre smartphone entre 30% et 80% pour éviter que la batterie ne se dégrade.
- Protégez vos systèmes contre les attaques et les virus en installant une protection antivirus à jour.

- N'utilisez plus votre appareil en cas de surchauffe, au risque de détériorer les processeurs. Laissez-le plutôt refroidir.
- Préservez votre clavier des poussières et débris divers par une protection, une simple feuille de papier suffit.



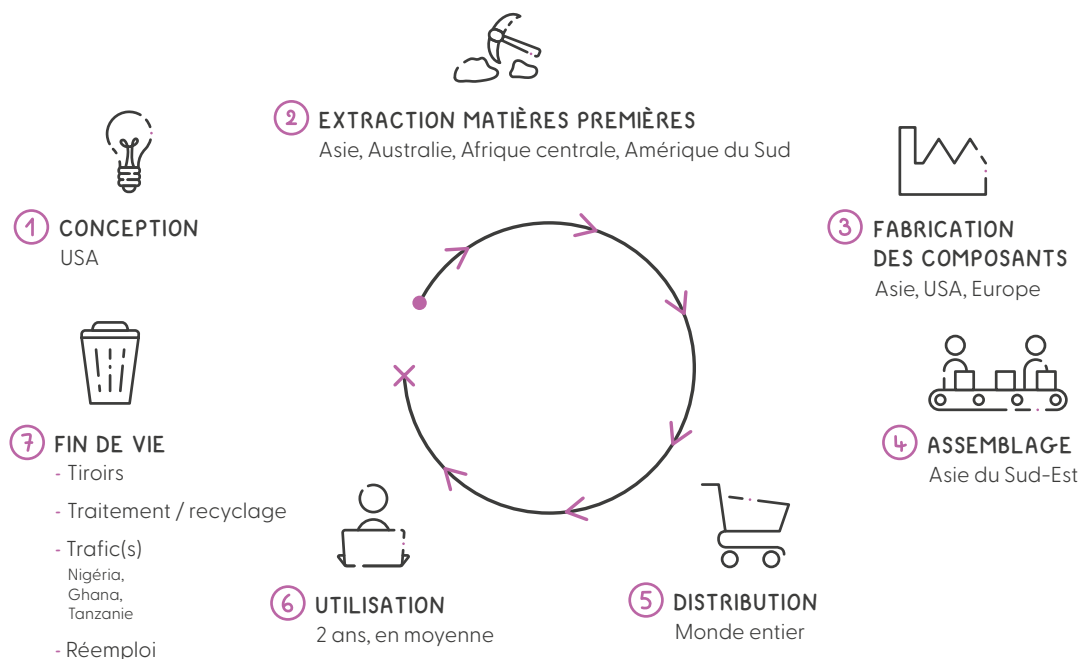
Le saviez-vous ?

40% des pannes de smartphone peuvent être évitées avec un bon entretien.

Source : ADEME

Se séparer de ses appareils de la bonne manière

- Avant de remplacer, voyez si votre appareil n'est pas réparable : d'où l'intérêt de bien vérifier l'indice de réparabilité d'un matériel avant de l'acheter s'il est en vigueur dans votre pays.
- Si vous comptez jeter un appareil qui marche encore, pensez plutôt à en faire don à un acteur de l'économie sociale et solidaire qui se chargera de le redistribuer à des personnes dans le besoin, ou à une entité de reconditionnement pour le nettoyer et le restaurer.
- Si votre appareil est HS pour de bon, n'hésitez pas à le faire recycler en utilisant par exemple des dispositifs de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés, ou en le renvoyant au distributeur.



Cycle de vie d'un appareil numérique



Communiquer en limitant l'impact



Envoyer efficacement ses mails

Presque 12 milliards de mails sont envoyés chaque heure dans le monde et seulement 40% sont ouverts¹, sachant que chaque envoi pollue... Voici quelques astuces pour réduire son impact numérique lié aux mails :

- N'envoyez un mail que s'il est pertinent.
- Changez vos paramètres pour écrire vos mails en texte brut plutôt qu'au format HTML.
- Ciblez bien les destinataires et limitez leur nombre.
- Optimisez le poids des pièces jointes ou utilisez des liens hypertextes/URL en optant pour un site de dépôt temporaire des fichiers (ex : **Filevert**).
- Préférez les plateformes de messagerie instantanée (ex : **Trebal**).
- Supprimez les pièces-jointes des mails auxquels vous répondez.



Le saviez-vous ?

Multiplier par 10 le nombre de destinataires de votre mail multiplie par 4 son impact environnemental !



Source : **ADEME**

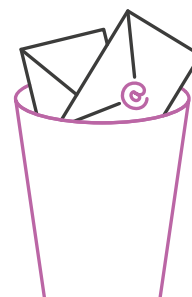
Vider régulièrement sa boîte mail

Ce n'est jamais agréable de se connecter sur sa boîte mail un lundi matin et voir 1 231 mails en attente d'ouverture. Et ça pollue énormément ! Les mails sont stockés sur des serveurs dédiés. Ces derniers, pour marcher, utilisent beaucoup d'énergie et rejettent des gaz à effet de serre. Il est donc primordial d'alléger leur « charge de travail » : supprimez donc un maximum d'email possibles pour limiter les impacts environnementaux. Pourquoi ne pas organiser un concours avec vos collègues ? Pensez également à vous désinscrire des newsletters que vous ne lisez pas (avec **Cleanfox**, par exemple), ce sera ça en moins à supprimer !



Zoom sur un outil bien pratique : Cleanfox

Ce site se connecte à votre boîte mail et vous permet de sélectionner les newsletters que vous souhaitez supprimer. Et tout ça en protégeant vos données et votre vie privée !



Préférer l'audioconférence à la visioconférence

En télétravail aussi, il peut être nécessaire d'échanger avec ses collègues, ses partenaires ou encore ses client·e·s. Avec l'essor du télétravail, la visioconférence s'est naturellement imposée comme la solution pour tenir des réunions à distance. Seulement, cette pratique a également un impact environnemental conséquent... Pensez donc à :

- Privilégier les plateformes les moins consommatrices d'énergie⁴ pour vos réunions à distance : Zoho Meeting, BlueJeans ou encore Microsoft Teams.
- Éteindre votre caméra ou baisser la qualité d'image reçue et envoyée, et encourager les autres participant·e·s à faire de même. La personne qui prend la parole peut bien-sûr la rallumer le temps de son intervention !
- Éviter de partager votre écran si ce n'est pas nécessaire.
- Préférer les appels téléphoniques si possible.



Tips

Voyez-vous la différence entre ces deux images ?



360p



720p

Privilégier les réunions en présentiel

Rien ne vaut une bonne réunion en présentiel : le rapport avec vos collaborateur·rice·s est réel, il est plus facile de prendre la parole, de poser des questions, d'apporter des précisions et cela permet également d'éviter les malentendus et, surtout, les nombreux bugs qui entravent nos réunions... Plus important encore, les réunions physiques polluent beaucoup moins que celles à distance (sauf si tout le monde fait un aller-retour juste pour assister à la réunion, bien évidemment). Privilégiez donc le rapport physique avec vos collègues lorsqu'ils sont physiquement présents sur le lieu de réunion.



Le saviez-vous

L'impact carbone moyen d'une minute de visioconférence (audio + caméra activée) est de 1,10 gEqCO₂, soit l'équivalent d'une petite dizaine de mètres réalisés en véhicule léger.

Source : Greenspector



Se mettre aux outils alternatifs



Surfer sur des navigateurs internet plus responsables

- **Lilo** : ce navigateur français vous permet de naviguer sur internet tout en supportant des projets sociaux, environnementaux et éthiques, le tout en respectant votre vie privée.
- **Ecosia** : ce navigateur allemand vous offre la possibilité de financer la cause que vous souhaitez : plantation d'arbres, repas pour les animaux des refuges, financement d'heures de cours pour enfants défavorisés, etc. Certificats de dons à l'appui.
- **DuckDuckGo** : le moteur qui respecte votre vie privée, ne collectant pas vos données personnelles. C'est l'un des navigateurs les moins énergivores sur mobile.

Pour échanger avec vos différentes parties prenantes, optez pour des messageries plus éthiques et plus éco-responsables :

- **Mailo pour Lilo et Newmanity** : respectant scrupuleusement les législations européennes sur la correspondance privée et la protection des données, ces messageries protègent votre vie privée et ne vendent pas vos données personnelles. De plus, leur maîtrise totale de leurs technologies leur permettent d'optimiser leurs besoins énergétiques.
- **Tutanota** : cette messagerie cryptée et totalement open-source respecte votre vie privée et vous protège des publicités, le tout en étant alimentée par une énergie 100% renouvelable !



Le saviez-vous ?

Plus de 170 millions d'arbres ont été plantés grâce aux utilisateur·rice·s d'Ecosia !

Utiliser des plateformes de communication plus vertueuses

Entre collègues, privilégiez les plateformes de messagerie instantanée :

- **Treebal** : éco-conçue et éthique, elle vous permet d'échanger en toute sécurité et de participer au financement de projets de reforestation.



Bon à savoir

Quelle empreinte carbone pour les mails en moyenne ?



1 mail sans pièce jointe : 4 gEqCO₂

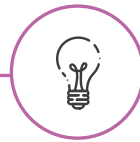


1 mail avec pièce jointe : 35 gEqCO₂

Source : **ADEME**

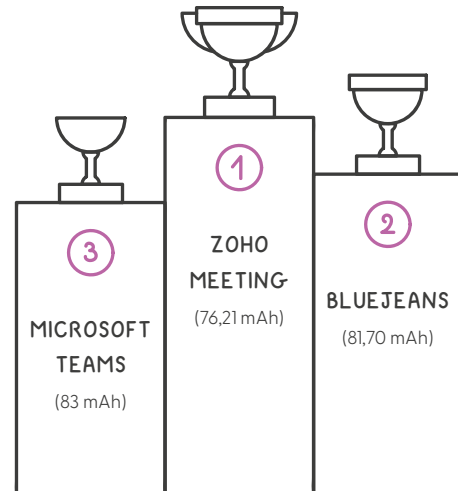
Collaborer tout en limitant l'impact environnemental

- **Visioconférences** : en termes d'impact environnemental et de consommation des données, **Zoho Meeting** et **BlueJeans** font partie des meilleurs élèves.
- **Transfert de fichiers** : **FileVert** est un site de dépôt temporaire plus responsable qui vous permet de partager vos documents en diminuant votre impact numérique sur l'environnement.
- **Stockage des données** : stockez toutes vos données sur une plateforme unique comme **NordLocker**. Ce service cloud protège vos données et votre vie privée. Pensez d'ailleurs à désactiver la synchronisation automatique entre deux appareils, comme votre ordinateur et votre smartphone pour éviter d'avoir des doublons.
- **Travail collaboratif** : **CryptPad** est une suite collaborative chiffrée et open-source. Traitement de texte, tableur ou encore formulaire, cette suite est l'alternative parfaite à Google Workspace, le tout en vous garantissant le respect de votre vie privée et de vos données personnelles.



Bon à savoir

Top 3 des applications de visioconférences les moins gourmandes en énergie :



Source : Greenspector

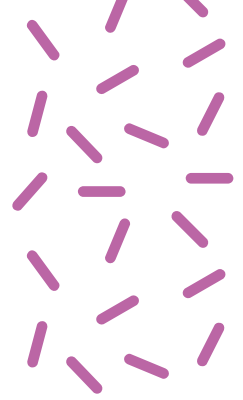


Zoom sur **FileVert**, l'alternative plus écoresponsable de WeTransfer

- 9,30 tonnes de CO2 de stockage cloud économisées si des fichiers y étaient stockés un an
- 76% de temps de stockage en moins (48h contre 7 à 30 jours sur d'autres sites)
- 2,2 minutes en moyenne par visite grâce à une préparation des transferts efficace



« Chiller » en toute sobriété



Naviguer plus proprement sur internet

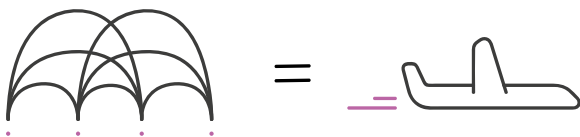
Même pendant votre temps libre, il est important de prendre quelques bons réflexes pour limiter votre impact numérique lorsque vous surfez sur le web :

- Créez des favoris pour les sites que vous consultez régulièrement.
- Sinon, tapez directement l'adresse du site dans la barre de recherche ou utilisez des mots clés.
- Fermez les onglets que vous ne consultez plus.
- Désactivez les widgets qui ne vous servent pas, comme la météo.
- Supprimez régulièrement votre historique, vos cookies et téléchargements.



Le saviez-vous ?

L'utilisation d'internet représente plus de 3% des émissions de gaz à effet de serre mondiales, soit autant que tout le trafic aérien du monde !

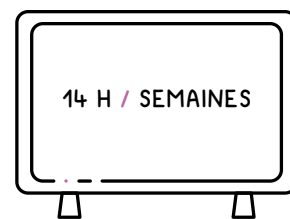


Source : **energuide**



Le saviez-vous ?

Les habitant·e·s des pays occidentaux regardent jusqu'à 14h de films et vidéos sur internet par semaine.



Source : **ADEME**

Optimiser sa consommation audiovisuelle

La vidéo représente 60% du trafic sur internet⁵. Alors voici quelques conseils pour limiter son impact :

- Que ce soit sur Netflix ou YouTube, désactivez la lecture automatique des vidéos dans le feed.
- Choisissez une résolution plus adaptée à votre écran : 720p/1080p sur ordinateur portable et 240p/360p sur le smartphone.
- Préférez le téléchargement de vidéos au stream.
- Pour écouter de la musique, pas besoin de clip : préférez donc les plateformes de streaming ou bien téléchargez vos titres préférés.

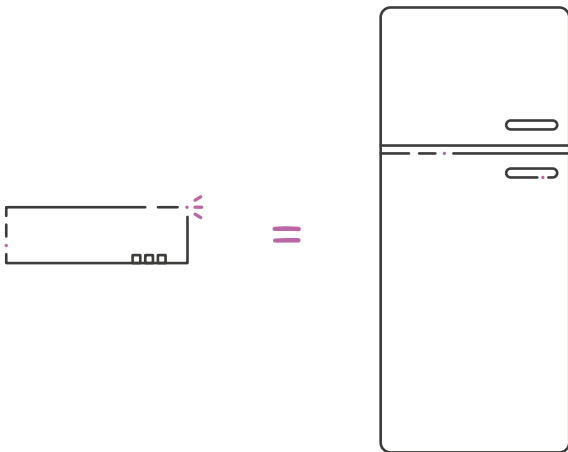
Mettre fin à la sur-connexion

- La **4G consomme 3x plus d'énergie que le WiFi⁵**, alors privilégiez ce dernier. Coupez la box internet quand vous n'en avez pas besoin (la nuit par exemple).
- Activez le mode « économie d'énergie » sur vos appareils, il baissera la luminosité et éteindra votre écran après un certain temps d'inactivité (souvent 10 min).
- Éteignez bien vos appareils lorsque vous ne les utilisez plus. Ils consomment de l'énergie, même en veille. Assurez-vous de ne pas les laisser brancher quand ce n'est pas nécessaire.
- Idem quand vous jouez aux jeux-vidéos : sauvegardez bien votre partie puis éteignez la console.



Le saviez-vous ?

Une box internet consomme entre 150 et 300 kWh par an, soit autant qu'un réfrigérateur ! D'où l'intérêt de la débrancher lorsque vous n'avez pas besoin d'internet (la nuit par exemple).



Source : **ADEME**

Modérer son utilisation des réseaux sociaux

C'est la pause ! Allez, on lance TikTok pour se changer les idées et on regarde une vidéo, puis deux, puis trois, et on finit par perdre le compte et toute notion du temps. Il en est de même avec les reels d'Instagram ou encore notre timeline sur X (anciennement Twitter) qui ne cesse de s'actualiser pour monopoliser notre attention.

Le meilleur moyen de réduire l'impact environnemental des réseaux sociaux est... de réduire le temps que nous y passons, tout simplement. En plus de diminuer notre impact numérique, ne plus scroller à l'infini vous fait gagner du temps libre pour faire quelque chose de plus relaxant, comme lire un livre ou prendre un café avec des collègues ou des proches.



Le saviez-vous ?

En moyenne et dans le monde entier, nous passons quasiment 2h30 de nos journées sur les différents réseaux sociaux !

Source : *We are social* & **Hootsuite**

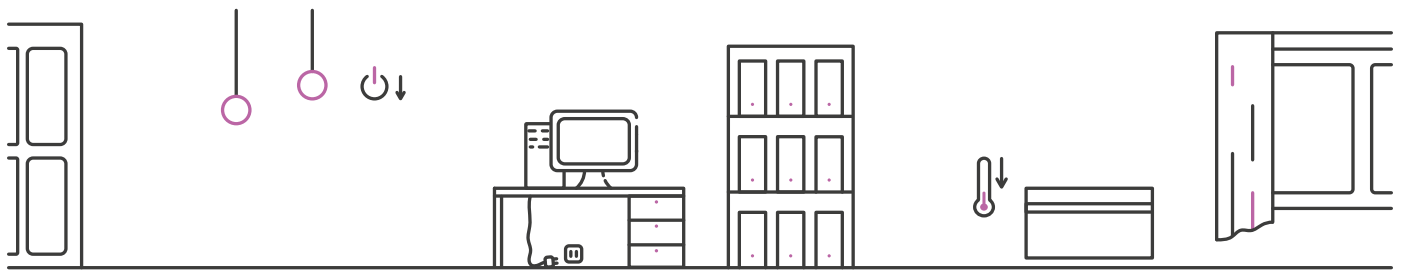


5. AVEC L'ÉNERGIE IL N'Y A PAS DE PETITES ÉCONOMIES!

Il peut être difficile de travailler efficacement si on ne voit rien, de taper sur son clavier lorsque l'on tremble comme une feuille ou encore de tenir une réunion d'équipe lorsque votre chemise vous colle à la peau... Vous l'aurez compris, sans l'éclairage, le chauffage ou encore la climatisation, les conditions de travail ne sont pas optimales. Au bureau comme à la maison, nous pouvons difficilement nous passer de notre consommation énergétique quoti-

dienne. En revanche, il est tout à fait possible de la réduire en adoptant certains éco-gestes!

Mais quel genre d'éco-gestes? On vous partage, dans les fiches « bonnes pratiques » n°16 et 17, des éco-gestes très simples à mettre en pratique dans votre quotidien professionnel (et même personnel)!



SOMMAIRE DES BONNES PRATIQUES

LEXIQUE

Consommation énergétique

Quantité d'énergie utilisée en kWh/m²/an.

Consommation numérique

Consommation énergétique liée aux usages du numérique.

Dépenses énergétiques

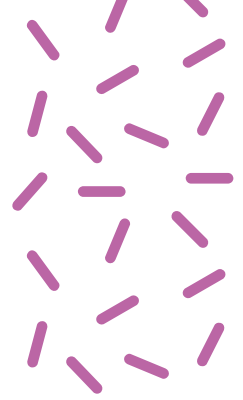
Énergie nécessaire au fonctionnement d'une structure en toute circonstance.

Éco-gestes

Réflexes ou petites actions faciles à réaliser et à intégrer dans son quotidien afin de réduire son impact environnemental.



Adopter les éco-gestes au bureau



Préserver l'eau

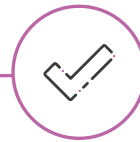
Un·e employé·e de bureau consomme **jusqu'à 30 L d'eau par jour**¹ ! En adoptant certains réflexes, il est possible de diminuer cette consommation :

- Lavez-vous les mains à l'eau froide, pour éviter que les tuyaux ne se remplissent d'eau chaude que pour un court instant.
- Coupez l'eau quand vous vous savonnez les mains et vérifiez que tous les robinets sont bien fermés une fois que vous avez terminé.
- Installez un économiseur d'eau dans les toilettes pour faire des économies à chaque fois que vous tirez la chasse.
- Si vous remarquez une fuite d'eau, peu importe la gravité, prévenez tout de suite le service entretien.
- Pour entretenir ou récurer les toilettes, finis les produits chimiques ultra toxiques ! Préférez l'acide citrique, les cristaux de soude ou encore le bicarbonate de soude : meilleurs pour l'environnement, la santé et le porte-monnaie !

Économiser l'électricité

Près de trois-quarts des dépenses en éclairage peuvent être évitées¹¹ en adoptant quelques réflexes :

- Placez les bureaux à proximité des fenêtres pour profiter un maximum de la lumière naturelle.
- Éteignez les lumières lorsqu'elles ne sont pas nécessaires, et veillez à ce que tout soit éteint lorsque vous quittez le bureau.
- L'électricité ne se résume pas qu'à l'éclairage : assurez-vous de bien éteindre vos appareils (ordinateurs, imprimantes...) et de débrancher vos prises électriques en sortant, même pendant la pause déjeuner.



Tips

Voici comment économiser plusieurs litres d'eau chaque jour :

Étape 1 : Prenez une bouteille en plastique vide, remplissez-la avec l'eau du robinet et fermez bien le bouchon en plastique.

Étape 2 : Ouvrez le réservoir de la chasse des toilettes.

Étape 3 : Placez-y la bouteille, puis refermez le réservoir.



Dorénavant, vous économiserez entre 1 et 2 litres d'eau à chaque fois que vous tirez la chasse d'eau !



Le saviez-vous ?

Un·e salarié·e devant son ordinateur chaque jour consomme autant d'électricité que 80 ampoules allumées ! Et en termes d'émissions de gaz à effet de serre, une journée devant son ordinateur équivaut à 9 km de circulation en voiture.

source : WWF

Baisser le chauffage

Le chauffage représente la moitié des dépenses énergétiques au bureau¹. Voici quelques conseils pour mieux vous chauffer :

- Il est recommandé de maintenir la température des bureaux légèrement plus basse que la plage de confort standard, soit entre 17 et 19°C, pour réduire la consommation d'énergie sans compromettre le confort des employé·e·s.
- Conservez la chaleur pendant la journée, fermez les portes qui donnent accès à des espaces non chauffés comme les escaliers, et veillez à ne pas ouvrir les fenêtres quand les chauffages marchent.
- Assurez-vous que rien ne se trouve devant les chauffages.
- Veillez à réduire le thermostat lorsque vous quittez le bureau : il est recommandé de maintenir une température minimale de 14°C. Fermez également les stores, volets ou rideaux pour éviter les déperditions de chaleur.



Le saviez-vous ?

En hiver et à la mi-saison, il est déconseillé de couper totalement le chauffage en cas d'absence prolongée ou non. En effet, un air trop frais à réchauffer entraîne une surconsommation d'énergie considérable.

Source : MesDépanneurs.fr

Limiter la climatisation

En plus d'être source de débats dans les bureaux en été, la climatisation est **presque aussi gourmande que le chauffage**¹. Alors économisez de l'électricité en adoptant ces quelques réflexes en cas de fortes chaleurs :

- L'usage de la climatisation ne doit pas être systématisé : en dessous de 26°C, préférez les ventilateurs pour mieux supporter la chaleur (ils ne diminuent pas la température de la pièce, mais favorisent l'évacuation de la transpiration).
- Ne dépassez pas les 4°C d'écart entre l'extérieur et l'intérieur pour éviter les chocs thermiques et une surconsommation d'électricité.
- Ouvrez grand les fenêtres à votre arrivée au bureau pour faire entrer l'air frais. Puis fermez-les dès le milieu de matinée, ainsi que les stores et rideaux, afin de ne pas réchauffer les locaux.
- Coupez la climatisation lorsque vous quittez les locaux.



Le saviez-vous ?

Les climatiseurs contiennent des fluides frigorigènes qui émettent 2 fois plus de gaz à effet de serre que la consommation d'électricité liée à leur usage. Par conséquent : plus il fait chaud, plus nous utilisons de climatiseurs pour supporter la chaleur, et plus nous émettons de gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique. C'est le serpent qui se mord la queue !

Source : ADEME



Adopter les éco-gestes en télétravail



Optimiser ses déplacements

Le télétravail peut être considéré comme un éco-geste : rester à la maison pour travailler permet de moins polluer et d'économiser du carburant. Mais il faut rester vigilant·e parce qu'il peut amener plus de déplacements en voiture comme les courses pendant la pause. Le télétravail encourage aussi à déménager plus loin de son lieu de travail, ce qui augmente les temps de trajets...

C'est pourquoi, même en télétravail, il est important de mutualiser ses déplacements et de trouver des alternatives à la voiture.



Bon à savoir

Mutualiser vos trajets peut vous permettre de réduire votre empreinte carbone, d'économiser du carburant et de gagner du temps !



Minimiser sa consommation numérique

Les éco-gestes que vous appliquez au bureau ont également leur place chez vous ! Alors :

- Pour votre connexion internet, privilégiez le WiFi plutôt que la 4G (même pour votre téléphone).
- Privilégiez les moteurs de recherche plus responsables (comme **Ecosia** ou encore **Lilo**), mettez en favoris les sites que vous consultez souvent et faites vos requêtes en tapant des mots clés directement dans la barre de recherche.
- Fermez les onglets internet que vous ne consultez plus.
- Réglez la luminosité de vos écrans pour allier confort et économie d'énergie.



Le saviez-vous ?

En moyenne, nous passons entre 6 et 7 heures connecté·e·s sur internet, par jour !

Source : **DataReportal**

Contrôler sa consommation énergétique

Entre le chauffage et l'alimentation des appareils numériques, le télétravail peut amener une hausse de la consommation énergétique et des coûts associés qui n'est pas forcément prise en charge par l'employeur. Raison de plus pour adopter les éco-gestes au domicile autant qu'au travail :

→ L'hiver et en mi-saison : réglez le chauffage à 19°C, et ajoutez un pull ou une veste plutôt qu'augmenter la température si vous avez froid.

→ En cas de fortes chaleurs : aérez la nuit et le matin très tôt, et préférez l'usage du ventilateur au climatiseur.

→ Fermez les fenêtres, volets et/ou rideaux pour conserver la chaleur en hiver et l'empêcher de rentrer en été.

→ N'allumez les lumières que si nécessaire, installez-vous près d'une fenêtre pour profiter de la lumière naturelle.



Tips

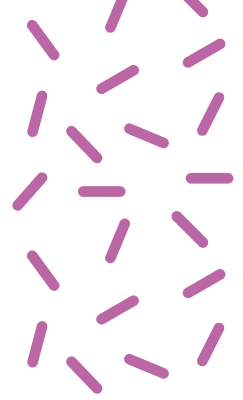
Au moins 1/4 des consommations électriques des équipements informatiques pourraient être évitées.

Entre les ordinateurs, les écrans, l'imprimante, les consoles, la box internet... Les objets connectés se multiplient dans notre domicile. Bien que pratiques pour télétravailler ou pour se changer les idées, il est important de les éteindre lorsque vous ne les utilisez plus. Les mettre en veille ne suffit pas !

Voici donc une petite astuce pour vous faciliter la tâche :

Branchez plusieurs de ces appareils sur la même multiprise. Ainsi, quand vous sortez ou allez vous coucher, vous pouvez éteindre cette dernière, ou la débrancher, et donc éteindre tous vos appareils simultanément. De quoi faire jusqu'à 10% d'économies d'électricité !

Source : **ADEME**

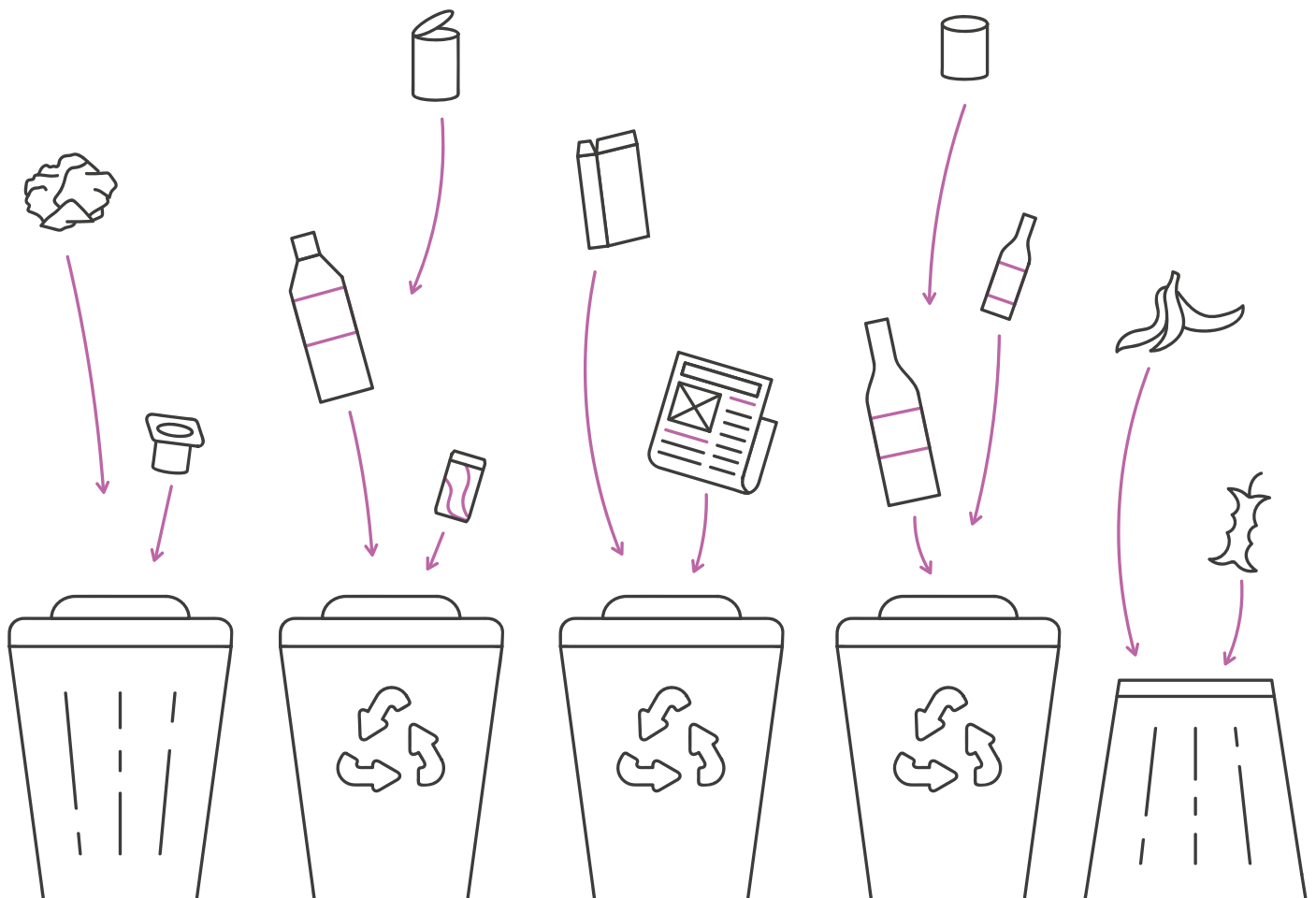


6. AU REVOIR LE GÂCHIS, BONJOUR LE TRI!

Presque 6 tonnes de déchets par habitant·e sont à traiter chaque année⁶. Sachant qu'un bon tiers n'est pas revalorisé, autant dire que notre planète n'est pas vraiment dans son assiette... Nous pouvons inverser la tendance en sélectionnant avec attention ce que nous mettons dans la nôtre et ce que nous décidons de jeter.

Vous ne souhaitez plus gaspiller votre temps, voire même ne plus gaspiller tout court? Cela tombe bien, nous vous avons préparé une recette anti-gaspillage complète et facile à digérer! Alors posez-vous tranquillement, remplissez votre fidèle gourde ou votre mug préféré et dévorez les fiches « bonnes pratiques » n°18 et 19.

À la maison comme au bureau, qu'on soit du genre à grignoter entre les repas ou à picorer trois fois par jour, nous pouvons adopter quelques réflexes, en adaptant notre alimentation et notre gestion des déchets pour le bien de la Terre. Et également du nôtre, tant qu'à faire!



LEXIQUE

Aliment biologique

Aliment produit en respectant les principes de l'agriculture biologique : respect et protection de l'environnement, de la biodiversité, du bien-être animal...

Aliment local

Aliment produit au plus près des consommateur·rice·s, dans la même région géographique.

Aliment de saison

Aliment cultivé et récolté naturellement en fonction des saisons et du climat de la région géographique où il est produit.

Biodégradable

Susceptible d'être décomposé par des microorganismes.

Compost

Produit riche en composés organiques et en minéraux, similaire à du terreau, issu de la décomposition de déchets verts (épluchures de légumes, feuilles, tontes de pelouse...) et bruns (branches, copeaux de bois, cartons...).

Doggy bag

Contenants réutilisables ou recyclables permettant aux client·e·s d'un restaurant d'emporter ses restes alimentaires à l'issue du repas. Cette pratique est répandue dans de nombreux pays voire inscrite dans leur loi (en France par exemple, depuis le 1er juillet 2021) pour lutter contre le gaspillage alimentaire considérable dans le secteur de la restauration. Le terme "doggy bag" illustre l'idée que les restes pourraient être emportés à la maison pour nourrir le chien, ou autre.

Lunchbox

Contenant permettant de transporter des plats et de les réchauffer.

Tri sélectif

Ensemble des actions permettant de séparer ou de conserver les déchets selon leur catégorie, afin de réduire leur impact environnemental.

Vrac (en)

Marchandises sans emballage ni conditionnement.

Zéro-déchet

Mouvement qui vise à réduire au maximum la quantité de déchets émis, leur toxicité et le gaspillage des ressources.



Se mettre au zéro-déchet



Comprendre l'intérêt du zéro-déchet en cadre professionnel

Chaque salarié·e produit jusqu'à **140 kilogrammes de déchets chaque année**¹ rien qu'au bureau ! Et si on se mettait au zéro-déchet pour lutter contre ce gâchis ? Il s'agit d'une démarche qui vise à réduire au maximum la production de déchets au quotidien en limitant la consommation de produits jetables et en adoptant des pratiques de consommation plus durables. Les bénéfices pour l'adopter en cadre professionnel sont nombreux :

- Renforcer la responsabilité sociale et environnementale de la structure par la réduction de son impact environnemental.
- Réaliser des économies sur le long terme : l'investissement dans des produits réutilisables permet d'éviter les coûts liés à l'achat régulier de produits jetables (gobelets, serviettes en papier...).
- Favoriser la collaboration et la création d'un sentiment de communauté entre les employé·e·s autour des solutions visant la réduction collective des déchets.

S'équiper pour moins jeter

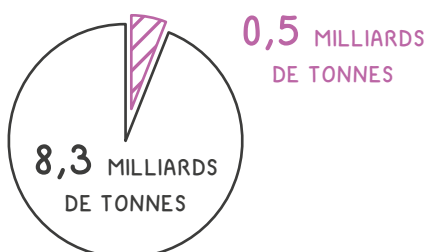
Entre les pauses cafés et les pauses déjeuner, nous avons tendance à utiliser de nombreux gobelets, couverts et serviettes jetables. Et si nous mettions un terme à cette surproduction de déchets facilement évitable ? En tant que structure :

- Investissez dans des gobelets réutilisables, que vous pouvez d'ailleurs personnaliser avec votre charte graphique (éco-conçue, elle aussi ! Rendez-vous au chapitre 4 de ce guide pour en découvrir davantage à ce sujet) ;
- Mettez à disposition de vos employé·e·s de la vaisselle et des couverts lavables.
- Si vous avez une machine à laver à disposition : investissez une bonne fois pour toutes dans des serviettes en tissu, plutôt que dans des serviettes en papier jetables à racheter régulièrement.
- Investissez dans des fontaines à eau ou installez des filtres à eau sur les robinets pour fournir une source d'eau potable exempte de produits chimiques et limiter l'usage des bouteilles en plastique.



Le saviez-vous ?

Sur 8,3 milliards de tonnes de plastique, seulement 0,5 sont recyclées.



Source : AFP



Gobelet réutilisable en plastique VS gobelet jetable en carton : lequel est le plus écolo ?

On a tendance à vouloir éviter le jetable. Le gobelet réutilisable en plastique paraît donc plus écologique, à condition qu'on le réutilise ! En effet, si les gobelets jetables en carton sont recyclés, l'écocup en plastique devient plus intéressant à partir de 15 utilisations.

Source : reporterre.net

En tant que salarié-e, si votre structure ne vous met pas à disposition le nécessaire cité ci-dessus :

- Amenez au bureau vos gourdes à remplir personnelles (en inox, de préférence), vos mugs fantaisistes et vos plus belles serviettes en tissu (et si vous les brodiez à votre nom ?).
- Préparez et emmenez vos bons petits plats au travail pour vous régaler pendant la pause déjeuner. Et n'oubliez pas vos couverts !

Repenser les repas au bureau

Pour les **déjeuners de travail au restaurant** avec vos client-e-s ou vos collègues :

- Dénichez les pépites locales : des restaurants qui proposent des plats cuisinés maison à partir de produits locaux, de saison et de préférence issus de l'agriculture biologique. Il y en a forcément près de votre lieu de travail, ce qui vous évitera de prendre la route !
- Durant le repas, le maître-mot est « modération » : privilégiez les repas végétariens voire vegans, et emportez vos restes dans un doggy-bag !

Dans la **cantine d'entreprise**, s'il y a :

- N'hésitez pas à proposer des idées de menus afin que des plats plus responsables soient proposés chaque midi.
- Dîtes non au gaspillage alimentaire ! Ne vous servez pas avec excès, et si vous avez du mal à finir votre assiette, pensez à proposer son contenu à vos collègues.

Dans **l'espace déjeuner** :

- Pensez à vous préparer une gamelle la veille, ou à apporter vos restes !
- Si vous mangez à emporter, pensez à apporter vos propres contenants (de plus en plus de restaurants et traiteurs acceptent) et vos couverts pour éviter les déchets inutiles.

Manger éthique et équilibré, même au bureau

Quelques conseils supplémentaires pour manger mieux et de manière plus responsable :

- **Mangez local et de saison**, afin de privilégier les circuits courts et d'éviter les cultures sous serre ou les importations qui polluent.

→ **Mangez bio**, cela encourage les cultures sans produits chimiques, meilleures pour l'environnement et votre santé !

→ **Mangez moins de viande**, afin de réduire l'empreinte carbone de votre assiette. En effet, **la production de viande émet entre 7 et 8 milliards de tonnes de gaz à effet de serre⁷**, soit légèrement plus que... les transports ! Alors si vous souhaitez manger de la viande, préférez la viande locale et issue d'élevage en plein air et modérez la consommation de bœuf (viande qui pollue le plus avec **3 milliards de tonnes de CO₂e⁷**).



Tips

Vous souhaitez réduire l'impact environnemental de votre assiette ? Voici la marche à suivre :



Empreinte carbone du repas



REPAS CLASSIQUE À BASE DE BOEUF



RÉDUIRE LES PROTÉINES ANIMALES



REMPLENER LA VIANDE ROUGE



CHOISIR DES PRODUITS DE SAISON



CHOISIR DES PRODUITS LOCAUX



REPAS VÉGÉTARIEN DE SAISON (POUR COMPARAISON)

Source : ECO₂ Initiative



Se mettre au tri sélectif



Économiser avant de trier

Pour mieux gérer ses déchets, la clé est de repenser sa manière de consommer : commencer par refuser et réduire, puis réutiliser et réparer, et recycler en dernier recours. Il s'agit de la règle des « 5R », une stratégie visant à se poser les bonnes questions sur la gestion des déchets pour être en mesure d'agir efficacement.



La règle des « 5R »

Pour une meilleure gestion des déchets

Réflexe 1 : Refuser

Refuser d'acheter des produits à usage unique, suremballés et qui ont un impact négatif sur l'environnement.

Réflexe 2 : Réduire

Réduire sa consommation de biens matériels, en privilégiant les achats indispensables au quotidien.

Réflexe 3 : Réutiliser

Privilégier l'achat de seconde main ou la location, réutiliser ses produits autant de fois que possible et réparer tout ce qui peut l'être avant de jeter.

Réflexe 4 : Recycler

Trier les déchets qui ne peuvent pas être réutilisés pour favoriser le recyclage de ce qui peut l'être.

Réflexe 5 : Rendre à la terre

Mettre au compostage tous les déchets organiques afin de les valoriser en fertilisant.

Source : Béa Johnson, *Zéro déchet, 100 astuces pour alléger sa vie*

Prenons l'exemple du papier : **chaque salarié·e consomme l'équivalent de 24 ramettes¹** de papiers par an, ce qui est non négligeable. Alors, comment agir ?

- 1) **Refusez** d'imprimer ce qui n'est pas nécessaire. Réfléchissez donc à la pertinence du document et à sa durée de vie : s'il fait plus de 4 pages et que vous ne le lirez qu'une ou deux fois, mieux vaut ne pas l'imprimer.
- 2) **Réduisez** l'impact de vos impressions en imprimant en recto-verso, en noir et blanc, et en optimisant la mise en page pour remplir un maximum la feuille.
- 3) **Réutilisez** des feuilles dont vous n'avez plus l'usage et qui sont déjà imprimées sur une face pour imprimer de l'autre côté ce qui est nécessaire.
- 4) Et enfin : si vous devez jeter du papier, mettez-le dans la bonne poubelle afin qu'il soit **recyclé** !

Trier tous ses déchets

Étape 1 : Informez-vous auprès d'une institution publique sur le tri en vigueur dans votre localité.

Étape 2 : Installez dans vos locaux des contenants comme des bacs ou des poubelles, et assignez-les au dépôt des déchets selon le tri en vigueur dans votre localité. Par exemple :

- Une poubelle pour les emballages en carton, papier, métal et plastique ;
- Une poubelle pour le verre (bocaux, flacons, bouteilles et pots vides) ;
- Une poubelle pour les déchets « tout-venant » (emballages souillés, restes alimentaires non compostables...);
- Une petite poubelle pour les déchets alimentaires compostables (épluchures de légumes, coquilles d'oeufs, marc de café...);

Étape 3 : Videz le contenant de vos bacs dans les poubelles de tri mises à disposition par votre localité afin que vos déchets soient bien traités (recyclés ou incinérés).

Étape 4 : Déposez en magasin, association ou centre de tri les déchets faisant l'objet d'une gestion spécifique (piles, ampoules, vêtements, médicaments, bouchons en plastique...).



Le saviez-vous ?

Plus de 75% du contenu de nos poubelles est constitué de déchets qui ne devraient pas s'y trouver et pourraient être valorisés s'ils étaient mieux triés !

- 35%** Papiers et emballages
→ à mettre dans les poubelles de tri
- 27%** Déchets organiques
→ à mettre au compost ou dans la poubelle organique
- 19%** Déchets inclassables (éléments fins, autres déchets hors filières dédiées)
→ non valorisable
- 14%** Textiles sanitaires (couches, mouchoirs, lingettes, serviettes hygiéniques, etc.)
→ à usage unique et non valorisables
- 5%** Déchets bénéficiant de filières dédiées (médicaments, piles, ampoules, vêtements...)
→ à rapporter dans des centres de tri dédiés à ces filières (bornes textiles, magasins, pharmacies...)

Source : ADEME

Communiquer pour trier collectivement

Étape 1 : Équiper les locaux de contenants, mettre en place des systèmes de collecte et de tri et assurer que le tri soit bien respecté par tou-te-s, salarié-e-s et personnels de ménage compris.

Étape 2 : Fournir des informations claires en mettant en place des panneaux informatifs et des affiches pour faciliter la compréhension du tri sélectif des déchets, ainsi que des pictos colorés sur chaque poubelle pour rappeler les consignes de tri.

Étape 3 : Organiser des ateliers ou des formations en sollicitant des associations locales spécialisées sur le sujet pour sensibiliser les équipes à la nécessité de la réduction et du tri des déchets.

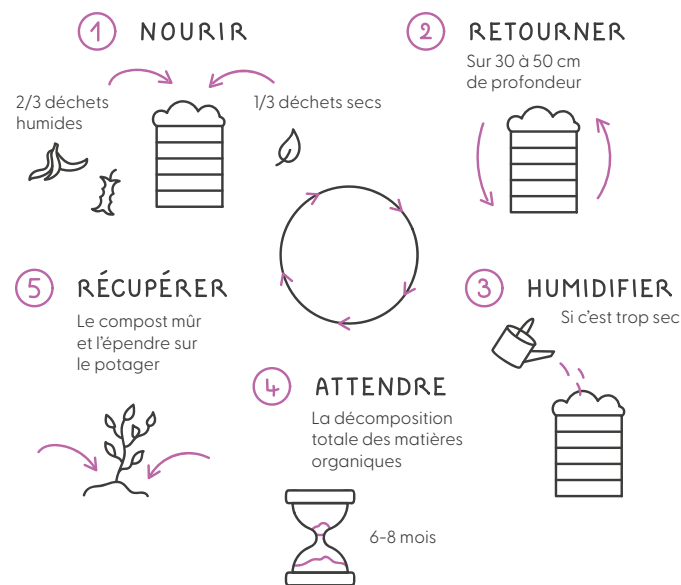
Étape 4 : Impliquer les salarié-e-s de manière ludique en organisant des petits défis et des concours sur le thème du tri sélectif pour motiver les équipes et rendre le sujet plus attrayant.

Étape 5 : Féliciter les bonnes pratiques en récompensant les salarié-e-s qui les appliquent quotidiennement.

Valoriser les déchets alimentaires

Pour valoriser vos déchets alimentaires, qui sont biodégradables, vous avez plusieurs possibilités :

- **La collecte des déchets alimentaires** : certaines localités mettent à disposition des poubelles spécifiques pour les déchets alimentaires afin de les collecter et les valoriser sous forme de fertilisant ou de biogaz. Renseignez-vous auprès de votre institution publique !
- **Le compostage** : Placez vos déchets alimentaires à l'extérieur dans un bac posé à même le sol pour qu'il soit accessible aux vers, insectes et micro-organismes. Vos déchets seront transformés par tout ce petit monde en compost, que vous pourrez utiliser au jardin afin de fertiliser vos sols. Faites-en don si vous n'en avez pas l'usage : les jardiniers de votre quartier pourront vous en gratifier de beaux paniers de légumes !
- **Le lombricompostage/vermicompostage** : Il s'agit d'une solution de compostage d'intérieur, qui permet la décomposition des déchets de cuisine grâce à de petits vers de fumier. Leur activité libérera de l'eau chargée en éléments fertilisants qui sera particulièrement appréciée de vos plantes d'intérieur ! Cela demande un peu d'attention, désignez donc un ou plusieurs responsables.



Le bon compost en 5 étapes





Envie d'aller plus loin ?




RESSOURCES ADDITIONNELLES

1) Des outils utiles


 **BlueJeans**
Plateforme de réunion en ligne sécurisée de Verizon


 **Microsoft Teams**
Plateforme de réunion en ligne sécurisée de Microsoft


 **Carbo**
Application de mesure de bilan carbone

 **Newmanity**
Messagerie engagée pour les citoyens et l'environnement


 **Cleanfox**
Nettoie votre boîte mail


 **NordLocker**
Coffre-fort de fichiers sécurisé


 **CryptPad**
Suite collaborative chiffrée et sécurisée

 **Treebal**
Messagerie instantanée éthique et écoresponsable


 **DuckDuckGo**
Moteur de recherche qui protège vos données privées


 **Tutanota**
Messagerie très sécurisée et sans publicité

 **FileVert**
Transfert de fichiers vertueux et responsable

 **Zoho Meeting**
Plateforme de réunion en ligne sécurisée de ZSphere

 **Lilo**
Moteur de recherche engagé et solidaire

 **YouCare**
Moteur de recherche écoresponsable

 **Mailo pour Lilo**
Messagerie qui respecte l'environnement et votre vie privée

2) Une bibliographie inspirante

Sources principales

¹ADEME ; agence Giboulées (2022). Écoresponsable au bureau. Consulté le 10 novembre 2022 sur <https://librairie.ademe.fr>.

²ADEME (2022). Bouger autrement au quotidien. Consulté le 6 décembre 2022 sur <https://librairie.ademe.fr>.

³GAUDIAUT T. (2019, 23 octobre). Le numérique mondial émet 4 fois plus de CO2 que la France. Consulté le 3 janvier 2023 sur le site <https://fr.statista.com>.

⁴CORCUFF L. (2022, 6 septembre). L'impact de nos usages en visioconférence sur mobile et PC ! Edition 2022. Consulté le 15 novembre 2022 sur le site <https://greenspector.com>.

⁵ADEME (2022). En route vers la sobriété numérique. Consulté le 16 novembre 2022 sur <https://librairie.ademe.fr>.

⁶ADEME (2017). Bien vivre en "zéro déchet". Consulté le 7 février 2023 sur <https://librairie.ademe.fr>.

⁷FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION (2015). GLEAM 3.0 Assessment of greenhouse gas emissions and mitigation potential. Consulté le 1er mars 2023 sur <https://www.fao.org>.

Autres sources

ADEME ; JAHNICH M. ; MARTIN V. ; LIBAERT T. (2022). *Le guide de la communication responsable, nouvelle édition enrichie*. Angers : ADEME.

ADEME (2021, 14 janvier). *10 bons gestes numériques en télétravail*. Consulté le 7 février 2023 sur <https://agirpoulatransition.ademe.fr>.

ADEME (2022). *Comment réussir son compost ?*. Consulté le 14 février 2023 sur <https://librairie.ademe.fr>.

ADEME ; Bilan GES. *Documentation*. Consulté le 31 janvier 2023 sur <https://bilans-ges.ademe.fr/documentation>.

ADEME (2022). *Eau et énergie, comment réduire la facture ?*. Consulté le 9 février 2023 sur <https://librairie.ademe.fr>.

ADEME ; Bilan GES (2014). *Guide pour la construction, la mise en place et le suivi des plans d'actions de réduction des émissions des GES*. Angers : ADEME.

ADEME (2022). *Longue vie à notre smartphone*. Consulté le 13 janvier 2023 sur <https://librairie.ademe.fr>.

ADEME (2022, 19 janvier). *Numérique responsable : et si nous adoptions les bons réflexes ?* Consulté le 5 avril 2023 sur <https://presse.ademe.fr>.

ADEME (2022). *Réduire sa facture d'électricité*. Consulté le 13 février 2023 sur <https://librairie.ademe.fr>.

ADEME (2022). *Une alimentation plus durable en 10 questions*. Consulté le 13 février 2023 sur <https://librairie.ademe.fr>.

AFP (2022, 17 février). *Emploi, formation, accessibilité : le handicap en 7 chiffres*. Consulté le 28 février sur le site <https://informations.handicap.fr>.

ATTIGUI A. (2020, 7 novembre). *Quatre idées pour rendre sa boîte mail plus écolo*. Consulté le 27 janvier 2023 sur <https://www.linfodurable.fr>.

Best workplaces for women 2022 (2022). Consulté le 13 février 2023 sur <https://www.greatplacetowork.fr>.

BORDAGE F. (2019, 12 septembre). *Sobriété numérique : les clés pour agir*. Paris : Buchet Chastel.

BORDAGE F. (2021, 13 octobre). *Tendre vers la sobriété numérique*. Arles : Actes Sud.

CARVE (2016). *Agir contre les violences faites aux femmes, guide pour les entreprises*. Consulté le 30 janvier 2023 sur <https://www.diversite-europe.eu/fr>.

Compostage : le guide pour faire un bon compost. Consulté le 8 février 2023 sur <https://www.conservation-nature.fr>.

COURBOULAY V. (2020, 9 juillet). *40 000 enfants travaillent toujours dans les mines pour les batteries des véhicules électriques*. Consulté le 10 mars 2023 sur <https://institutnr.org>.

Dans le monde du travail, les inégalités femmes-hommes ont la vie dure (2023, 15 janvier). Consulté le 17 février 2023 sur <https://www.oxfamfrance.org>.

Décarbonation : guide pour les entreprises, industriels et collectivités (2022). Consulté le 16 janvier 2023 sur <https://www.hellio.com>.

DERVILLE C. (2020, 24 août). *5 éco-gestes pour vivre le changement de saison au bureau*. Consulté le 6 février 2023 sur <https://energie.io>.

Est-ce que j'émet du CO₂ quand j'utilise internet? (2022). Consulté le 21 février 2023 sur <https://www.energuide.be>.

FAMIÉ-GALTIER H. (2022, 20 octobre). *Les chiffres clés d'internet et des réseaux sociaux dans le monde en octobre 2022*. Consulté le 21 février 2023 sur <https://www.blogdumoderateur.com>.

FLEURY A. (2023, janvier). *Quelle stratégie RSE adopter en 2023?* Consulté le 04 janvier 2023 sur <https://www.hellocarbo.com/>.

GAUTIER M. (2022, 11 mai). *Pratique du télétravail en Europe pendant et après la crise du COVID-19, par pays en 2022*. Consulté le 16 février 2023 sur <https://fr.statista.com>.

GOUVERNEMENT FRANÇAIS (2023, 6 février). *Le covoiturage en France, ses avantages et la réglementation en vigueur*. Consulté le 13 février 2023 sur <https://www.ecologie.gouv.fr>.

GOUVERNEMENT FRANÇAIS (2021). *Les chiffres de référence sur les violences faites aux femmes*. Consulté le 17 février 2023 sur <https://arretonslesviolences.gouv.fr>.

GOUVERNEMENT FRANÇAIS (2022, 20 septembre). *Les énergies renouvelables*. Consulté le 18 janvier 2023 sur <https://www.ecologie.gouv.fr/energies-renouvelables>.

HESPUL ; ALE (2016). *Guide des éco-gestes au bureau*. Consulté le 7 février 2023 sur <https://www.hespul.org/fr/>.

HO S. (2021, 10 juillet). *Nearly 60% of Sustainable Fashion Claims Are Greenwashing, Report Finds*. Consulté le 13 mars 2023 sur <https://www.greenqueen.com.hk>.

INSEE (2023, 23 février). *En dix ans, le sentiment de discrimination augmente, porté par les femmes et le motif sexiste*. Consulté le 2 mars 2023 sur le site <https://www.insee.fr>.

L'élevage accentue l'effet de serre et la déforestation. Consulté le 1er mars 2023 sur <https://www.viande.info>.

L'importance de la diversité culturelle en entreprise (17 janvier 2020). Consulté le 5 janvier 2023 sur <https://www.thomas.co/fr/>.

LECLERC S. (2022). Interview par Tom sur *Green kit*. 16 juin. Consulté le 25 janvier 2023 sur <https://greenkit.fr>.

Libérer le potentiel de votre organisation grâce à l'inclusion (2022). Consulté le 5 janvier 2023 sur <https://www.speexx.com/>.

LOISEAU F. (2022, 23 novembre). *Gobelets, écocup : quels verres choisir pour votre fête ?* Consulté le 2 mars 2023 sur <https://reporterre.net>.

MILLET S. (2012). *Le guide antigreenwashing*. Angers : ADEME.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (2022, 7 juillet). *Se déplacer en voiture : seul, à plusieurs ou en covoiturage ?* Consulté le 13 février 2023 sur <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (2019). *Prendre soin d'autrui : un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent*. Genève : Bureau international du Travail.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (2019). *Une avancée décisive vers l'égalité entre hommes et femmes : un meilleur avenir du travail pour tous*. Genève : Bureau international du Travail.

Semaine du handicap en entreprise, nos conseils et idées d'ateliers pour l'organiser ! (2022). Consulté le 28 février 2023 sur le site <https://blog.goalmap.com>.

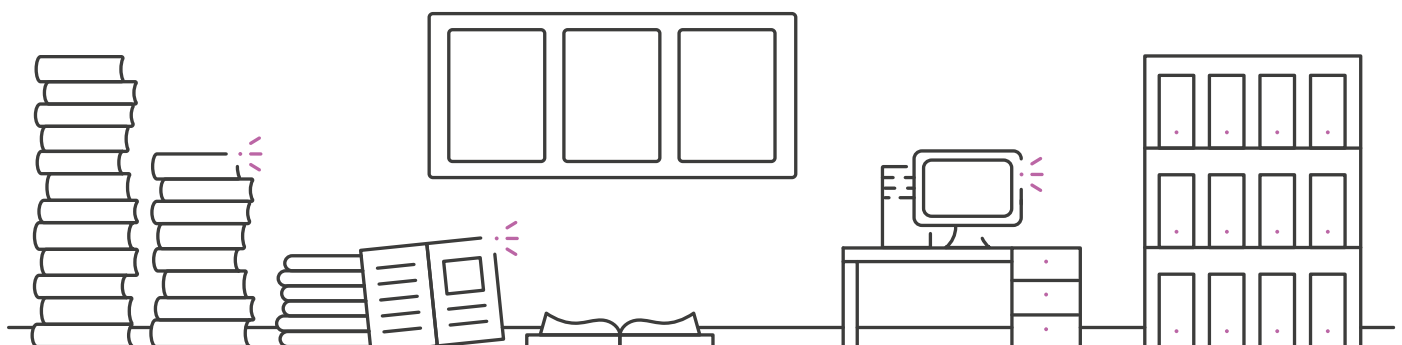
WATRINET E. *Tout savoir sur le bilan carbone réglementaire*. Consulté le 14 décembre 2022 sur <https://www.hellocarbo.com>.

WE ARE SOCIAL ; HOOTSUITE (2022, juillet). *Digital 2022, July Global Statshot Report, the essential guide to the world's connected behavior*. Consulté le 11 janvier 2023 sur <https://www.hootsuite.com>.

WWF. *Agir au quotidien : réduire son empreinte numérique*. Consulté le 10 février 2023 sur <https://www.wwf.fr>.

WWF. *Bien manger, pour soi et pour la planète*. Consulté le 23 février 2023 sur <https://www.wwf.fr>.

WWF (2017). *Vers une alimentation bas carbone, saine et abordable*. Consulté le 23 février 2023 sur <https://www.wwf.fr>.



📝 LA CHECK-LIST DE VOS PROGRÈS RESPONSABLES!

Cochez les cases lorsque vous pensez mettre en place ces leviers de responsabilité dans votre organisation du travail. Pour les cases décochées, rendez-vous à la fiche bonne pratique associée pour faire le plein d'astuces!

Les points clés d'une stratégie RSE EX-EM-PLAIRE

Bonne pratique 1 : Éviter le piège du greenwashing

Bonne pratique 2 : Instaurer l'égalité des genres

Bonne pratique 3 : Promouvoir la diversité culturelle

Bonne pratique 4 : Privilégier l'accessibilité

Bonne pratique 5 : Faire de la RSE une priorité collective

Bonne pratique 14 : Se mettre aux outils alternatifs

Bonne pratique 15 : « Chiller » en toute sobriété

Avec l'énergie, il n'y a pas de petites économies!

Bonne pratique 16 : Adopter des éco-gestes au bureau

Bonne pratique 17 : Adopter des éco-gestes en télétravail

Avec l'énergie, il n'y a pas de petites économies!

Bonne pratique 18 : Se mettre au zéro-déchet

Bonne pratique 19 : Se mettre au tri sélectif

La décarbonation en 4 étapes

Bonne pratique 6 : Réaliser son bilan carbone

Bonne pratique 7 : Etablir un plan d'actions

Bonne pratique 8 : Evaluer et suivre la démarche

Bonne pratique 9 : Communiquer pour inspirer

5 km en voiture... ça use la planète!

Bonne pratique 10 : Privilégier la mobilité douce et partagée

Bonne pratique 11 : Motiver les équipes en tant que structure

Faire équipe avec le numérique, de façon éthique

Bonne pratique 12 : Offrir une longue vie à ses équipements

Bonne pratique 13 : Communiquer en limitant l'impact

Rendez-vous sur notre site internet pour aller plus loin!

